



LE MONDE

La fin de l'État palestinien?

Ce fut longtemps un sujet central dans les relations internationales. Mais au cours de la décennie 2000 qui s'achève, l'Irak, l'Afghanistan, la crise financière et le changement climatique l'ont graduellement relégué au second rang.

«Tassé» par d'autres problèmes géopolitiques devenus plus importants, le contentieux israélo-palestinien a également pourri de l'intérieur, gangrené par l'immobilisme des uns, l'impuissance des autres et une mauvaise foi quasi générale.

Aujourd'hui, l'espoir a complètement déserté ceux qui, longtemps, avaient voulu croire à la

possibilité d'un grand compromis autour d'une idée simple: la cohabitation de deux États indépendants, égaux, l'un juif et l'autre palestinien.



FRANÇOIS
BROUSSEAU

Dans le désarroi ambiant, face à l'échec total de la présidence de Mahmoud Abbas, les dirigeants palestiniens lancent des hypothèses et des ballons d'essai plus ou moins sérieux.

Une de ces hypothèses est la déclaration unilatérale d'indépendance, par ce qui tient lieu aujourd'hui d'Autorité palestinienne: une vieille lune, agitée jadis par Yasser Arafat, signe pathétique de l'impuissance des Palestiniens face à Israël. Un peu comme le chantage périodique à la démission, qu'Arafat lui-même ne dédaignait pas à l'occasion, et que le président Mahmoud Abbas vient lui aussi d'agiter.

Mais il est une autre idée — tout aussi utopique dans l'immédiat, mais susceptible, elle, de donner des cauchemars aux Israéliens — qui refait surface dans le vocabulaire de certains officiels palestiniens...

Chère au grand intellectuel palestinien Edward Saïd, reprise par l'historien britannique Tony Judt dans un article fameux de la *New York Review of Books* (octobre 2003), puis par l'ancien président de la Knesset Avraham Burg, on l'a entendue en 2008 dans la bouche d'Ahmed Qoreï, un ancien premier ministre palestinien. Et puis tout récemment — il y a deux semaines — dans la déclaration exaspérée d'un autre vieux bonze inamovible de l'époque Arafat, porte-parole éternel de l'évanescence «Autorité» palestinienne: Saëb Erekat.

C'est l'hypothèse de l'État unique, binational, israélo-palestinien, qui finirait par s'imposer après le naufrage définitif du «processus d'Oslo» de 1994, qui était basé sur l'objectif de deux États-nations parallèles vivant en paix. Un tel État binational regrouperait toutes les populations habitant actuellement en Israël, à Gaza et en Cisjordanie: 11 millions de personnes, à 50 % juives et à 45 % arabes selon les chiffres actuels.

Pure abomination pour les extrémistes du Hamas et du Jihad islamique, qui rêvent encore de «jeter tous les juifs à la mer». Mais également pour les Israéliens sionistes, qui perdraient dans le processus leur cher «État juif»... puisque cette nouvelle utopie moyen-orientale suppose des citoyens laïques tous parfaitement égaux, qu'ils soient juifs, palestiniens, bédouins ou arméniens! Avec, en plus, la perspective crédible d'une mise en minorité de la fraction juive de cette population, d'ici cinq ou dix ans.

Rappelons-le: tout au long des années 60, 70 et 80, l'idée d'une «souveraineté palestinienne» était subversive, agressive, presque folle hors des cercles militants. C'est Oslo qui a fait de ce concept une figure de l'acceptable. Et ce n'est qu'à la fin des années 90 que l'expression «État palestinien indépendant» a perdu sa connotation radicale pour la plupart des acteurs et commentateurs politiques.

Mais il s'est alors produit un phénomène remarquable: au fur et à mesure qu'il devenait honorable d'en parler, «l'État palestinien indépendant» se transformait — notamment dans la bouche des officiels occidentaux — en une formule rituelle de plus en plus vidée de son contenu, contredite par le déroulement des faits sur le terrain. Un mirage plein de trous, dont la ligne d'horizon ne cessait de reculer...

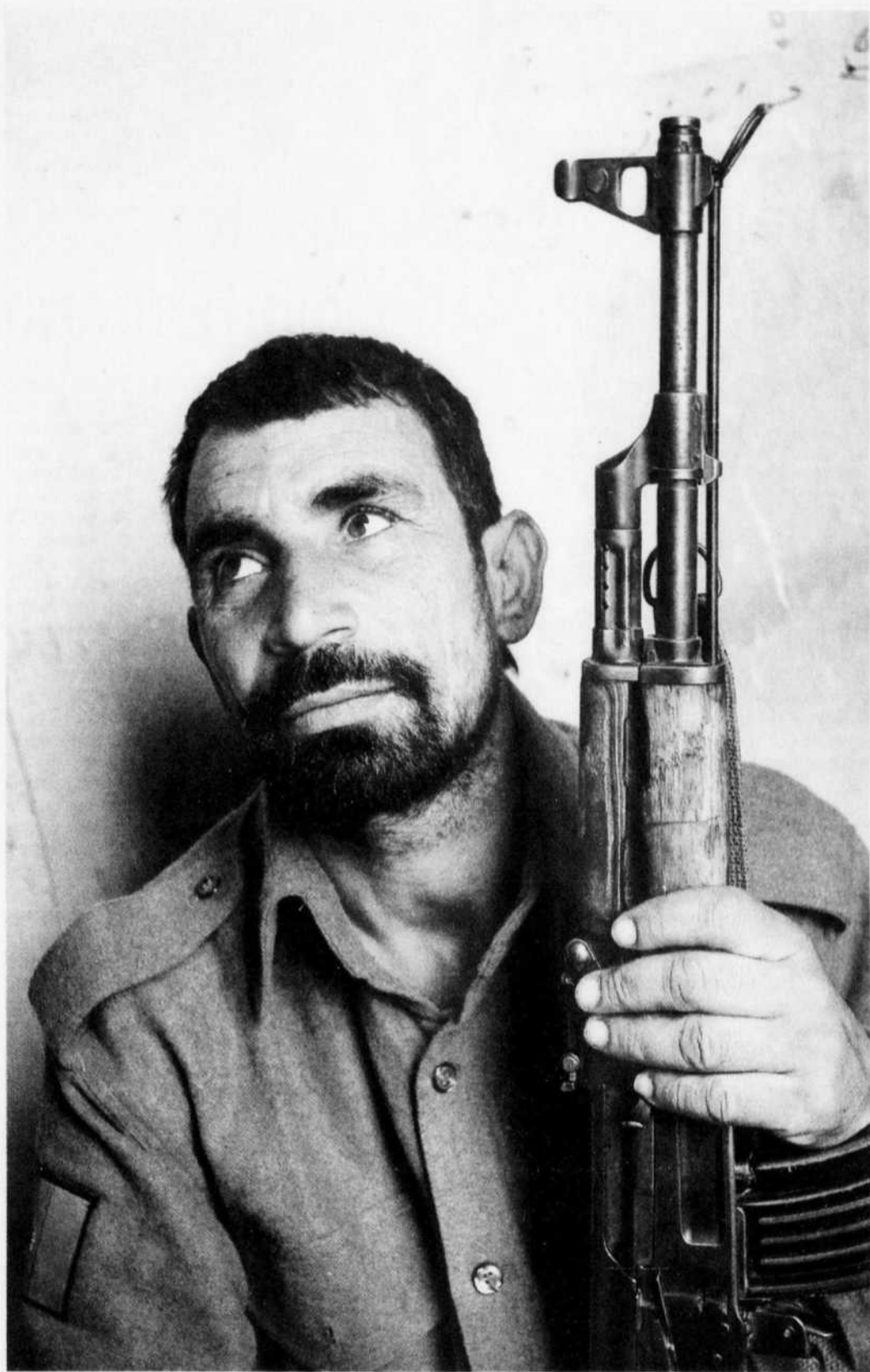
Et encore, Benjamin Nétanyahou lui-même, pourtant maître tacticien, n'en était pas rendu — il y a seulement un an — à ce niveau de développement langagier. Il avait dénoncé en 2005 la rétrocession unilatérale de Gaza. Début 2009, il rechignait encore devant «l'État palestinien». Pourquoi? Peut-être parce qu'au fond, il préfère un État unique, avec des «zones contrôlées» palestiniennes — certains ont parlé de bantoustans — dotées tout au plus d'une autonomie de type municipal.

On est loin, bien sûr, de l'idéal égalitaire d'Edward Saïd!

L'État unifié en Israël, à Gaza et en Cisjordanie? Un tabou immense, un fantôme dans le placard... Mais qui pourrait un jour resurgir sous une forme inattendue, sur les ruines du «processus de paix israélo-palestinien».

François Brousseau est chroniqueur d'information internationale à Radio-Canada. On peut l'entendre tous les jours à l'émission *Désautels* à la Première Chaîne radio et lire ses carnets dans www.radio-canada.ca/nouvelles/carnets.

francobrousseau@hotmail.com



Un policier afghan fait une pause, près de la frontière pakistanaise. Certains spécialistes croient qu'il faudra une dizaine d'années pour que la sécurité des villes puisse être assurée par la police, tant cette dernière est corrompue, illettrée et manque de professionnalisme.

AFGHANISTAN

La police reste le maillon faible de la sécurité

Malgré leur rôle crucial, les 93 000 policiers doivent travailler dans de piètres conditions

ELENA BECATOROS

Kaboul — Sous-payés, sous-équipés, sous-formés, surexposés et souvent corrompus, les 93 000 policiers d'Afghanistan constituent le maillon faible de l'ambitieuse stratégie de la communauté internationale visant à confier la défense du pays aux forces locales pour permettre le retrait des troupes étrangères.

À l'heure où les Occidentaux tentent de faire de l'Afghanistan un État viable, ces policiers ont un rôle crucial à jouer pour rendre les villes sûres et gagner la loyauté des Afghans, dont beaucoup estiment qu'au moins, sous le régime taliban, la criminalité était faible.

Le président Hamid Karzaï a déclaré lors de sa réinvestiture jeudi qu'il voulait voir les forces afghanes prendre la tête de la sécurité du pays d'ici cinq ans. Certains spécialistes tablent plutôt sur une dizaine d'années pour que la sécurité des villes puisse être assurée par la police, tant cette dernière est corrompue, illettrée et manque de professionnalisme.

«Le niveau de formation de la police n'a vraiment rien à voir avec celui de l'armée», explique l'analyste militaire Anthony Cordesman, du Centre d'études

stratégiques et internationales, basé à Washington. La hiérarchie policière est souvent en relation avec «des potentats, des criminels, des trafiquants de drogue et les talibans», ajoute-t-il. Si la situation ne change pas, l'Afghanistan «risque de perdre la guerre».

La hiérarchie policière est souvent en relation avec «des potentats, des criminels, des trafiquants de drogue et les talibans»

La police est «le facteur vraiment décisif et l'élément le plus important de notre politique de sécurité et d'état de droit», déclarait récemment le ministre afghan de la Défense, le général Abdul Rahim Wardak, en inaugurant un nouveau quartier général de l'OTAN chargé de superviser la formation supérieure des forces afghanes.

Métier dangereux

Dans la rue ou aux postes de contrôle, les policiers se retrouvent souvent en première ligne face à l'insurrection et ont trois fois plus de chances de mourir que les soldats. Entre janvier 2007 et juillet 2009, 1973 policiers ont été tués, contre 735 militaires.

«On nous demande de lutter contre les insurgés, pas seulement

les criminels», constate Khan Mohammed Zazaï, chef de la police de la province de Kandahar, dans le Sud, l'un des bastions des talibans. Ses hommes manquent de fusils d'assaut, de mitrailleuses, pistolets, munitions et véhicules tout-terrain. «On n'aurait pas besoin d'armes sophistiquées si on ne luttait pas contre une insurrection, mais nous luttons aussi contre une insurrection. Si nous n'obtenons pas de meilleur équipement, nous perdrons», prévient-il.

Tout manque. Sur un marché de Kaboul, le commandant Ahmed Farid Hotak, chargé de la sécurité dans le centre de la capitale, montre du doigt un jeune policier qui rentre les épaules en cette froide soirée de novembre. «Vous voyez: c'est l'hiver et il porte toujours un uniforme de printemps.» Le commandant, quant à lui, a payé son uniforme d'hiver sur ses propres deniers.

Aujourd'hui, il faut vraiment être désespéré pour s'engager dans la police, et même les désespérés la quittent, souvent en emportant leur équipement. Il faut recruter à tour de bras

Sites nucléaires

L'Iran lance ses manœuvres militaires

Les États-Unis pressent l'Iran de «coopérer»

Téhéran — L'Iran a entamé hier des manœuvres militaires pour montrer sa capacité de défendre ses sites nucléaires contre une attaque aérienne, tandis qu'un haut responsable militaire menaçait l'aviation israélienne de destruction si elle se risquait à une telle agression.

Les médias iraniens, qui ont annoncé ces exercices, n'ont pas donné de précisions sur leur déroulement, mais le général Ahmad Mighani, chef de la défense anti-aérienne, avait annoncé samedi de «grandes manœuvres» de cinq jours.

Ces exercices, avait-il expliqué, visent à contrer la menace d'un ennemi potentiel contre des sites nucléaires, qu'il s'agisse de reconnaissance aérienne ou d'une attaque proprement dite, ainsi qu'à améliorer la coopération entre les différentes unités de l'armée.

Dans une allusion explicite à une éventuelle attaque israélienne, le commandant des forces aériennes des Gardiens de la Révolution, Amir Ali Hajizadeh, a affirmé hier que «les F-15 et F-16 [israéliens] seront piégés par notre défense anti-aérienne et annihilés» s'ils se risquent à une telle attaque.

«Et si leurs avions s'échappent, les bases d'où ils ont décollé seront frappées par nos missiles sol-sol avant qu'ils aient pu atterrir», a ajouté le responsable militaire iranien cité par l'agence Fars.

«En raison des menaces qui pèsent sur nos sites nucléaires, il est de notre devoir de défendre les installations vitales de la nation et par conséquent, ces manœuvres militaires couvriront Bouchehr, Fars, Ispahan, Téhéran et les provinces occidentales», a expliqué pour sa part samedi le général Mighani.

Il a précisé qu'elles se dérouleraient sur 600 000 km², couvrant notamment la centrale nucléaire de Bouchehr (sud) en construction, l'usine de conversion d'uranium d'Ispahan (centre) et le chantier de l'usine d'enrichissement près de Qom (centre) dont la révélation en septembre avait entraîné la réprobation des puissances occidentales.

Demande de coopération

Une responsable de l'administration américaine a pressé hier l'Iran de «coopérer» avec l'Occident sur son programme nucléaire. «Nous préférons que le régime iranien mène à terme l'option de coopération», a déclaré Ellen Taucher, sous-secrétaire d'État américaine pour le contrôle des armements et la sécurité internationale.

Les Iraniens «ont demandé à coopérer avec les États-Unis, ce qu'ils ont obtenu. Et maintenant que vont-ils faire, vont-ils accepter notre offre ou vont-ils recourir à d'autres excuses peu convaincantes pour se défilent?», a-t-elle ajouté.

«Si la persuasion ne marche pas, la prochaine étape c'est de faire pression», a souligné cette responsable américaine laissant entendre que de nouvelles sanctions économiques contre l'Iran pourraient être prises.

Intervenant au forum sur la sécurité internationale qui s'est tenu ce week-end à Halifax au Canada, Mme Taucher a dit que les ambitions nucléaires iraniennes continuaient d'inquiéter «fortement» les États-Unis.

Mais «je ne pense pas que [des actions militaires contre l'Iran] sont actuellement envisagées», a-t-elle ajouté.

VOIR PAGE B 2: IRAN



IRAN DEFENSE DRILLS
«Tehran capable of producing missile defense system»
AGENCE FRANCE-PRESSE
Les médias iraniens ont annoncé les manœuvres militaires effectuées par le pays pour montrer sa capacité de défendre ses sites nucléaires.

VOIR PAGE B 2: POLICE

LE MONDE

ISRAËL

Peres évoque des progrès pour la libération du soldat Shalit

Jérusalem — Le président israélien, Shimon Peres, a affirmé hier qu'il y avait des « progrès » dans les négociations pour la libération du soldat israélien Gilad Shalit, détenu dans la bande de Gaza depuis plus de trois ans, exprimant l'espoir que ces discussions aboutissent.

« Tout le monde sait qu'il y a des progrès et j'espère que cela va aboutir », a déclaré le président Peres à son retour du Caire à la deuxième chaîne de télévision privée, sans donner d'autre détail.

M. Peres est le seul responsable politique israélien à s'être exprimé ces derniers jours sur ce dossier.

La censure militaire israélienne impose un *black-out* sur les informations concernant les tractations menées entre Israël et les islamistes du Hamas, qui détiennent le soldat franco-israélien, par l'intermédiaire d'un médiateur allemand notamment au Caire.

Le chef d'état-major, le général Gaby Ashkenazi, a pour sa part justifié la censure sur les discussions, en affirmant hier à la télévision que les fuites avaient « déjà provoqué des dégâts ».

De leur côté, les médias israéliens utilisaient largement des informations diffusées par la chaîne de télévision à capitaux saoudiens Al-Arabiya, qui a affirmé, en citant des « sources informées au sein du mouvement Hamas », que des progrès avaient été enregistrés pour la libération de Shalit.

Selon cette chaîne, le médiateur allemand a remis à Israël une liste de prisonniers palestiniens qu'il doit approuver pour obtenir la libération de son soldat et « certains s'attendent à ce que l'échange ait lieu juste après l'Aïd al-Adha », la fête musulmane du sacrifice qui sera célébrée vendredi.

Le Hamas doit se réunir aujourd'hui pour « examiner les détails de l'accord », a conclu Al-Arabiya.

Le président Peres a rencontré hier au Caire le président égyptien Hosni Moubarak. Au cours de leur conférence de presse commune, les deux chefs d'État se sont abstenus d'évoquer le cas de Gilad Shalit.

Gilad Shalit, qui a également la nationalité française, a été capturé le 25 juin 2006 à la lisière de la bande de Gaza par trois groupes palestiniens, dont le bras armé du mouvement Hamas, qui contrôle la bande de Gaza.

Agence France-Presse



Le président ukrainien Viktor Iouchtchenko, devenu depuis très impopulaire, a défendu sa politique dans un discours prononcé devant des centaines de ses proches.

L'Ukraine fête sans fanfare le 5^e anniversaire de la Révolution orange

ANIA TSOUKANOVA

Kiev — L'Ukraine a marqué hier sans fanfare le cinquième anniversaire de la Révolution orange qui a renforcé ses libertés démocratiques mais laissé les Ukrainiens insatisfaits et désabusés à l'approche de l'élection présidentielle prévue en janvier.

Jadis héros de ce soulèvement pro-européen, le président Viktor Iouchtchenko, devenu depuis très impopulaire, a défendu sa politique dans un discours prononcé devant des centaines de ses proches, qui arboraient des nœuds orange à la poitrine.

Brandissant des drapeaux nationaux bleu-jaune, quelques dizaines de ses partisans réunis depuis la mi-journée sur le Maidan ont suivi le discours du président retransmis sur de grands écrans.

Le manque de « popularité ne signifie pas que la politique est erronée. N'oublions pas que la majorité se trompe souvent, je dirais même se trompe en règle générale », a lancé le président.

Se disant confiant dans la vocation européenne de Kiev, il a énuméré les acquis de sa prési-

dence, dont la liberté de l'expression ou la forte progression du budget national et des investissements étrangers.

Modestie et dissensions

Mais les commémorations sont demeurées modestes alors que le pays est plongé dans une grave crise économique et se

Les changements promis, comme le rapprochement avec l'Union européenne ou la lutte contre

la corruption, ne se sont pas concrétisés

prépare à l'élection présidentielle du 17 janvier où les anciens alliés de la Révolution devraient s'affronter.

Egérie de la Révolution, le premier ministre Ioulia Timochenko, aujourd'hui ennemi juré du chef de l'État, n'était pas à ses côtés hier. Elle s'est bornée à publier une adresse écrite à la Nation diffusée par son service de presse et à donner une brève interview à la télévision.

« La déception envers certains hommes politiques ne signale nullement celle envers les idées et

les objectifs que le Maidan s'est fixés » en 2004, a observé Mme Timochenko, qui aime à se présenter comme la seule « vraie » héritière de la Révolution.

Il y a cinq ans, des centaines de milliers d'Ukrainiens avaient bravé la neige et le froid pour manifester, à partir du 22 novembre, pendant presque trois semaines.

Ils avaient finalement obtenu l'annulation pour fraude de l'élection du candidat du pouvoir à la présidentielle, Viktor Ianoukovitch, ouvertement soutenu par le Kremlin.

Cet élan populaire pava la voie à l'élection à la présidence de Viktor Iouchtchenko, alors opposant pro-occidental.

Pas de changements

L'Ukraine, ex-république soviétique restée jusqu'alors dans l'ombre de Moscou, incarne pour beaucoup l'espoir et le rêve démocratique aux portes de l'Europe, qu'elle aspirait à rejoindre sans délai.

Mais les attentes se sont heurtées depuis à une dure réalité: les changements promis, comme le rapprochement avec l'Union européenne ou la lutte contre la corruption, ne se sont pas concrétisés tandis qu'au fil des crises politiques, les anciens alliés « oranges », M. Iouchtchenko et M. Timochenko, sont devenus ennemis jurés.

Ils vont s'affronter à la prochaine présidentielle mais, ironie du sort, c'est M. Ianoukovitch qui figure en tête des sondages avec 28 à 41 % des intentions de vote. Il est suivi de Mme Timochenko (20 à 25 %). M. Iouchtchenko n'est crédité que de 4 à 5 % des intentions de vote.

« Bien sûr que je ressens de la déception. Iouchtchenko et Timochenko ont trahi les idéaux de la Révolution », dit Andri Avramenko, un ancien participant à la Révolution venu sur le Maidan et qui arbore toutefois un foulard orange autour du cou. Mme Demianova se veut positive: « On ne peut pas faire tout d'un seul coup, mais la Révolution a donné un coup de pouce aux changements ».

Agence France-Presse

Attentat manqué à Belfast

Belfast, Royaume-Uni — Une voiture contenant plus de 180 kilos d'explosif a partiellement explosé samedi soir en Irlande du Nord, sans faire de victimes, a annoncé hier la police, relançant les craintes pour le processus de paix en cours dans la province britannique.

Le véhicule a été jeté samedi soir contre une barrière proche de la Commission policière de Belfast, une organisation communautaire indépendante qui a pour but de surveiller l'activité de la police. A peu près au même moment, des membres des forces de l'ordre ont essayé des coups de feu, qui n'ont non plus pas fait de blessés.

Ces deux attentats portent la marque des groupuscules dissidents républicains opposés au processus de paix, selon la presse locale.

La voiture piégée n'a que « partiellement explosé » et deux hommes ont été aperçus s'échappant du véhicule en feu, a précisé une porte-parole de la police.

« Si cet engin avait fonctionné comme le prévoyaient les terroristes, il y aurait certainement eu d'importants dégâts... Il est également très probable que cette bombe, déposée sans avertissement préalable, aurait provoqué des blessures très graves ou la mort, car des policiers tentaient d'évacuer la zone quand l'engin a explosé », a-t-elle ajouté.

Plusieurs attentats manqués à la bombe, parfois avec une grande quantité d'explosifs, ont été commis ces derniers mois en Irlande du Nord, en particulier début septembre quand un engin d'environ 270 kilos avait été désamorcé dans le sud de la province.

Agence France-Presse

POLICE

SUITE DE LA PAGE B 1

pour maintenir les effectifs, alors que le pays est censé disposer de 160 000 policiers à l'horizon 2013.

Menace de corruption

Dans un pays où 72 % de la population ne sait ni lire, ni écrire, seuls « les illettrés acceptent le salaire qu'on touche dans la police », reconnaît le général Khudadad Agah, chargé de la formation. Un policier commence à 6000 afghans (environ 120 dollars) par mois, sauf à Kandahar, où c'est 9000 afghans (environ 184 dollars), pour essayer les nombreuses attaques des talibans.

« Quelqu'un d'éduqué ne travaille pas pour 6000 afghans par mois », lâche-t-il. Une maigre somme dont il faut sou-

vent déduire les 30 % à verser à son chef, selon des policiers.

Au rythme actuel, un quart des policiers auront quitté leur poste d'ici la fin 2010. Des milliers d'autres auront été tués ou blessés. Le commandant Hotak, dont 370 des 642 hommes sont rentrés dans leur province faute d'arriver à joindre les deux bouts dans la capitale, en vient à recruter des volontaires sans formation, sur simple vérification des antécédents.

Dans ces conditions, il est difficile aussi de s'assurer que les talibans n'infiltreront pas les rangs. Un policier afghan a tué cinq soldats britanniques dans la province de Helmand ce mois-ci: même si ses

motivations restent floues, la confiance entre les policiers et leurs formateurs étrangers risque d'en être entamée.

Hiérarchie

Même avec davantage de formation et un meilleur équipement, Mark Moyer, de l'Université du corps de Marines, estime que le succès dépendra de la mise en place d'une hiérarchie non corrompue et du professionnalisme dans toute la force, des hauts gradés aux policiers de rue.

Ces derniers, assure le général Agah, sont moins corrompus que leurs supérieurs et rackettent souvent les vendeurs de rue « sur ordre de leurs comman-

dants ». Mais c'est la corruption au quotidien qui affecte les Afghans ordinaires et renforce l'insurrection, car le régime taliban rejetait officiellement toute corruption.

Sur le marché central de Kaboul, un petit vendeur de chaussures, Golam Azat, affirme qu'il verse un pot-de-vin à la police chaque semaine, comme ses collègues. « C'est illégal de vendre dans la rue. Si je ne paie pas, ils vont me chasser », dit-il. Environ la moitié de ce qu'il gagne chaque jour, soit 100 afghans (2 dollars), part dans la poche des policiers. « Je n'ai pas d'argent. Comment nourrir mes enfants? Les affaires vont mal, comment payer? », se plaint-il. « Du temps des talibans, ils ne faisaient pas ça ».

Associated Press

IRAN

SUITE DE LA PAGE B 1

Plus tôt hier, le représentant iranien au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait indiqué que Téhéran était prêt à poursuivre les pourparlers.

« Nous sommes prêts à des négociations avec une approche positive, mais la question principale est celle des garanties pour livrer à temps le combustible [nucléaire] dont nous avons besoin », a-t-il dit à l'agence de presse officielle.

L'Iran avait annoncé mercredi son refus de transférer à l'étranger son uranium faiblement enrichi afin de l'enrichir davantage sous contrôle international en réponse à la proposition faite par l'AIEA.

Agence France-Presse

Téléphone : 514 985-3322

Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

I . N . D . E . X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

151

SERVICES IMMOBILIERS

Vous cherchez une propriété dans le Bas-Saint-Laurent ou la Côte-Du-Sud? Maison ancienne, de campagne, de villégiature ou ferme? Pourquoi pas un agent qui travaillera pour vous jusqu'à dénicher ce que vous cherchez, et ce, aux frais du vendeur? Philippe Miché 418 894-3363 agent immobilier affilié RE/MAX Éléance

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHLINSIC 6 1/2 rénové, lumineux 5 min. métro Henri-Bourassa. Tout près rivière, pistes cyclables. Dec. 1200\$. 514 381-8542

AHUNTSIC - Superbe 5 1/2

Spacieux, lumineux, bois franc, moulures en chêne. Face piste cyclable et Rivière des Prairies 4 électros. Près métro H-Bourassa 1200\$ chauffe. Libre 514 387-2053

CARTIER/SHERBROOKE

Près hôpital N.-D. R. de c. 5 1/2. Refait à neuf. 3 c.c., p. bois franc. Décembre ou avant. 1 100\$ 514 337-5792 514 774-6272

DISCRIMINATION

INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, en raison de sa race, sa couleur, sa langue, sa religion, son orientation sexuelle, son âge, son statut de locataire ou de parent, son statut de réfugié, son statut de minorité ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

151

SERVICES IMMOBILIERS

OUTREMENT HAUT-DUPELX 5 1/2 Villeneuve O. Rénové, 2 ch., grand salon, 1500\$/mois 450-574-8904 (répondeur)

PLATEAU condo 96, grand 5 1/2

face parc Lafontaine, 3 ch., ensoleillé, foyer, 5 électros, stat., 1900\$, libre 514-581-2001

Rue Leclerc Très gr. 4 1/2, RDC et

2e, éclairés, refaits à neuf. Cours arrière. Près du métro Viau. 625 \$ n-chauffés, inst. lav. sec. 514-213-1598 450-681-5486

Secteur Canal Lachine, métro,

rdc face parc, 6 1/2, 1 ch. fermée, refait à neuf, cachet, cours, idéal couple/pers seule, n-bruyant, n-fum. Pas animaux 900\$ 514.303.7451

VILLERAY 6 1/2, 2e,

Près école primaire, Ref. d'emploi, Libre 1000\$. 514 275-7110 (soir)

164

CONDOMINIUMS À LOUER

GATINEAU - Port de Plaisance 2 ch., 2 s.bains, jacuzzi, 1 400 p.c. 8e, vue du Parlement et rivière Outaouais. Stat. intérieur. 1600\$/ms. Janv. 204-855-5620

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 71 équipe, très ensoleillé. Sur jardin Sem. 514 272-1803

190

GARAGES, PARKING

STATIONNEMENTS Intérieurs et extérieurs disponibles Proche station Berri UQAM et Parc Lafontaine. Prix défiant toute concurrence! Contactez Roula 514 298-8004 ou 514 521-6661

251

BUREAUX À LOUER

PLATEAU, 4058 Parthenais 1060 pc, chauffe-éclaire, a.c. stat. 514-525-1522 ou 514-582-7979

307

LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre 514 914-2142 4487 de la Roche-Mi-Royal

420

SECTEUR VENTE

RECHERCHONS

REPRÉSENTANT(E) en

finance efficace et rigoureux pour nous assister dans notre travail. Vous devez avoir un bon doigté et de bonnes connaissances en informatique et être rigoureux. Aucune expérience de travail n'est nécessaire, car toute expérience de travail peut être utile. Vous gagnez 2950\$/par mois. Si vous êtes intéressé, envoyez-moi un courriel à: lohamrep1009101@aim.com

420

SECTEUR VENTE

Recherchons des agents commerciaux. Aucune expérience requise. Véhicule préféré mais pas indispensable. S.v.p. communiquez avec Jen 514-940-0546

523

TRADUCTION, RÉDACTION

UN CADEAU POUR VOS PROCHES... VOTRE BIOGRAPHIE! VOTRE VIE EN HÉRITAGE! L'HISTOIRE DE VOTRE VIE, JE PEUX L'ÉCRIRE 514-795-1592

530

COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL Avec l'auteure Sylvie Massicotte www.sylviemassicotte.ca.ca Info./inscriptions: 450 247-0489

542

MASSOTHÉRAPIE

SERVICE PERSONNEL MAINS MAGIQUES. Meilleur massage. 450 321-0084

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653

1-877-725-7725

(sans frais)

LES ENFANTS DU MONDE

ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

IMMOBILIER À VENDRE / À LOUER

295\$ pour un mois sur 4 lignes de texte.

50\$ la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LE DEVOIR

LES PETITES ANNONCES
514 985-3322
petitesannonces@ledevoir.com

LE MONDE

Élection présidentielle

Un second tour sera nécessaire en Roumanie

ALISON MUTLER

Bucarest — Un second tour le 6 décembre sera nécessaire pour départager les deux principaux candidats à l'élection présidentielle d'hier en Roumanie, selon des sondages à la sortie des urnes.

Quelque 18 millions de Roumains étaient appelés aux urnes pour un scrutin sur fond de crise politique et économique aiguës, avec l'espoir que soit rapidement débloqué un prêt international crucial pour sortir le pays de la récession.

Le président de centre droit Traian Basescu (Parti démocrate-libéral, PD-L), 58 ans, brigue un deuxième mandat de cinq ans. Il a pour principal adversaire l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mircea Geoana, président du Sénat et chef du Parti social-démocrate (PSD) depuis 2005.

Aucun des deux hommes, et encore moins la douzaine d'autres candidats, n'ont passé la barre des 50 % requis pour l'emporter dès le premier tour hier. Selon les sondages à la sortie des urnes diffusés après la clôture du scrutin, M. Basescu est crédité de 32,8 % à 34,1 % des voix, contre 30,9 % à 31,7 % pour M. Geoana. Un troisième candidat, le chef du Parti national-

béral (PNL, conservateurs), Crin Antonescu, a obtenu selon ces enquêtes environ 21 % des suffrages. Les résultats officiels sont attendus aujourd'hui.

La Roumanie traverse une très grave crise politique depuis que le Parlement a renversé le gouvernement d'Emil Boc par une motion de censure le 13 octobre, à la suite d'une dispute au sein de la coalition de gouvernement. Le PSD accusait le PD-L de vouloir diriger le ministère de l'Intérieur pour faciliter la fraude à l'élection présidentielle. Le Parlement ayant ensuite rejeté le gouvernement qui lui était soumis, M. Boc dirige depuis octobre un gouvernement par intérim.

En l'absence de gouvernement et de budget 2010, le FMI a bloqué un prêt de 1,5 milliard d'euros crucial pour la Roumanie, qui devrait voir son économie se contracter d'environ 8,5 % en 2009.

Il semble peu probable que l'argent soit versé avant le Nouvel An, alors que l'Etat en a besoin pour payer les fonctionnaires et les retraités. Quelque 1,3 million de fonctionnaires vont déjà devoir prendre huit jours de congés sans solde d'ici la fin de l'année.

Associated Press

Un naufrage en Indonésie fait au moins 29 morts et 17 disparus

Jakarta — Au moins 29 personnes sont mortes, 17 sont portées disparues et 245 autres ont été secourues en mer hier, selon les autorités, après le naufrage d'un ferry indonésien, victime du mauvais temps entre Singapour et l'île de Sumatra.

Les opérations de recherche étaient rendues difficiles dans la soirée par la tombée de la nuit et les mauvaises conditions climatiques.

Le *Dumai Express*, un ferry de taille moyenne, assurait la liaison entre des îles indonésiennes lorsqu'il a fait naufrage vers 10h au large de la petite île de Karimun, située à l'entrée du détroit de Malacca.

«Il y avait un total de 291 personnes à bord du ferry», a déclaré à l'AFP Rustam Pakaya, chef de la cellule de crise du ministère indonésien de la Santé.

«Les informations que nous avons sont que 29 personnes sont mortes et que 245 ont été sauvées. Cela signifie que 17 sont toujours portées disparues», a-t-il précisé.

Le ferry «a probablement été victime des grosses vagues et des fortes pluies», a déclaré un responsable de la police locale, Boy Herlambang. Les recherches «sont rendues difficiles par le mauvais temps», a-t-il ajouté.

«Les fortes vagues ont heurté le ferry et provoqué des fissures dans sa coque. L'eau y est entrée et il a coulé en une demi-heure», a déclaré à l'AFP un officier de la marine indonésienne, le lieutenant-colonel Edwin.

«Les passagers ont probablement sauté à l'eau dans l'espoir de survivre alors que le ferry s'enfonçait», a-t-il ajouté.



ANDRI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des survivants du naufrage du bateau *Dumai Express* sont ramenés sur terre. Il semble, sur la base des chiffres annoncés par les autorités, que le ferry ait été en surcharge.

En raison de la proximité des côtes, les opérations de secours ont pu être déclenchées rapidement. Un certain nombre de passagers ont été sauvés par des pêcheurs, tandis que des bouées et des gilets de sauvetage étaient lancés à d'autres survivants.

«J'ai vu des enfants courir en tous sens sur le ferry en tentant de sauver leur vie, mais il n'y avait pas assez de gilets de sauvetage», a déclaré un survivant à la chaîne

de télévision TVOne. Des responsables craignaient dans la soirée que certains des disparus n'aient été pris au piège dans les ponts inférieurs du navire.

Il semble, sur la base des chiffres annoncés par les autorités, que le ferry était en surcharge, car le *Dumai Express* avait une capacité maximale autorisée de 273 personnes, passagers et équipage.

Le directeur général des

transports maritimes indonésiens, M. Sunaryo, a indiqué qu'une enquête était en cours pour déterminer si «le navire était surchargé», s'il était en «état de prendre la mer» et dans quelles conditions le capitaine a décidé d'appareiller malgré le mauvais temps.

Un autre ferry de la même compagnie, reliant les îles de Dumai et de Moro, a également connu des difficultés dans le mauvais temps hier, mais sans dommages pour ses 270 occupants, selon le ministère des Transports.

Récurrence

Les naufrages ne sont pas rares en Indonésie, immense archipel de 234 millions d'habitants et de plus de 17 000 îles et ilots, où le ferry est l'un des principaux moyens de transport et où les conditions de navigation sont peu sûres.

En janvier, 335 personnes avaient péri lorsqu'un ferry avait coulé au large de l'île de Sulawesi.

Cet accident était le plus grave depuis la mort de plus de 400 personnes dans le naufrage d'un ferry pris dans une tempête au large de Java en décembre 2006.

Chaque accident grave repose la question des normes de sécurité à bord de ces navires souvent âgés, parfois surchargés et sous-équipés en moyens de secours. Le gouvernement s'est à plusieurs reprises engagé à renforcer les normes de sécurité et à accroître les investissements.

Agence France-Presse

Enquête publique sur la guerre en Irak

Londres aurait planifié l'invasion dès 2002

Londres — Des documents du gouvernement britannique laissent entendre que, contrairement à ce qu'a déclaré Tony Blair, l'armée planifiait depuis février 2002 l'invasion de l'Irak en mars 2003 avec les États-Unis. Le *Sunday Telegraph* publie ces informations alors que s'ouvre demain l'enquête publique sur la guerre en Irak, dans laquelle l'ancien Premier ministre devra témoigner.

En juillet 2002, Tony Blair avait affirmé aux députés qu'il n'y avait pas de préparatifs en cours pour envahir l'Irak. Ce n'est pas la version des hauts responsables de l'armée recueillie dans le cadre d'une enquête interne du ministère de la Défense, d'après le *Sunday Telegraph*.

Le général Graeme Lamb, qui dirigeait à l'époque les forces spéciales britanniques, y dit qu'il «a travaillé pour préparer la guerre depuis le début 2002», affirme le journal. Selon les commandants, les plans étaient toutefois si mal conçus que les troupes se sont retrouvées mal équipées et mal préparées pour la guerre. Le lieutenant-colonel John Power cite notamment l'expédition par erreur d'un conteneur de skis avec le matériel prévu pour le désert.

Les opposants à la guerre en Irak accusent depuis longtemps Tony Blair d'avoir promis au président américain George W. Bush que la Grande-Bretagne participerait à l'invasion, bien avant que les députés donnent leur aval en 2003, peut-être dès la mi-2002.



SHAUN CURRY AGENCE FRANCE-PRESSE

En juillet 2002, Tony Blair avait affirmé aux députés qu'il n'y avait pas de préparatifs en cours pour envahir l'Irak. D'après le *Sunday Telegraph*, ce n'est pas la version des hauts responsables de l'armée.

Les documents du *Sunday Telegraph* seront probablement transmis à la commission mise en place par le premier ministre britannique actuel, Gordon Brown, pour examiner la façon dont le Royaume-Uni a décidé de participer à la guerre en Irak.

La commission dirigée par John Chilcot entendra plusieurs hauts responsables britanniques, dont Tony Blair et les chefs actuels et passés du MI6, les services secrets, John Sawers et John Scarlett.

Selon le *Sunday Telegraph*, l'enquête interne qu'il cite conclut que la victoire militaire en Irak a été acquise grâce à la

faiblesse des forces irakiennes. «Un ennemi plus capable aurait probablement sanctionné sévèrement nos manques», serait-il écrit. La Grande-Bretagne a perdu 179 soldats en Irak.

Le ministère de la Défense a refusé de commenter les documents internes publiés par le journal, mais a déclaré qu'il «reconnait l'importance d'identifier et de tirer les leçons des opérations». Les conclusions de la commission Chilcot ne seront pas connues avant les prochaines élections législatives britanniques, qui doivent avoir lieu d'ici juin 2010.

Associated Press

Pas d'accord sur la loi électorale

Bagdad — Le Parlement irakien n'est pas parvenu hier à sortir d'une impasse menaçant de retarder la tenue des élections législatives prévues en janvier, ce qui pourrait affecter les projets américains de retrait militaire partiel dès l'été prochain.

La loi électorale doit être adoptée soixante jours au moins avant le scrutin prévu le 23 janvier et il ne reste dès lors plus que quelques jours au Parlement pour décider s'il prend en compte un veto du vice-président Tarek al Hachemi et amende le texte en conséquence, ou s'il le rejette et renvoie le texte en l'état au Conseil présidentiel.

En l'absence d'un accord, il faudrait vraisem-

blement repousser le scrutin d'un mois, après la fête religieuse chiite d'Arbaïn, ce qui serait inconstitutionnel, selon des diplomates occidentaux et des responsables de l'ONU.

«Je pense que demain sera crucial et que la question sera réglée», a prédit Khalid al Attiya, vice-président du Parlement.

Les élections sont considérées comme un jalon pour l'Irak après les effusions de sang qui ont suivi l'invasion américaine de 2003 et avant le retrait complet des troupes américaines prévu d'ici le 31 décembre 2011.

Reuters

Pour

Noël

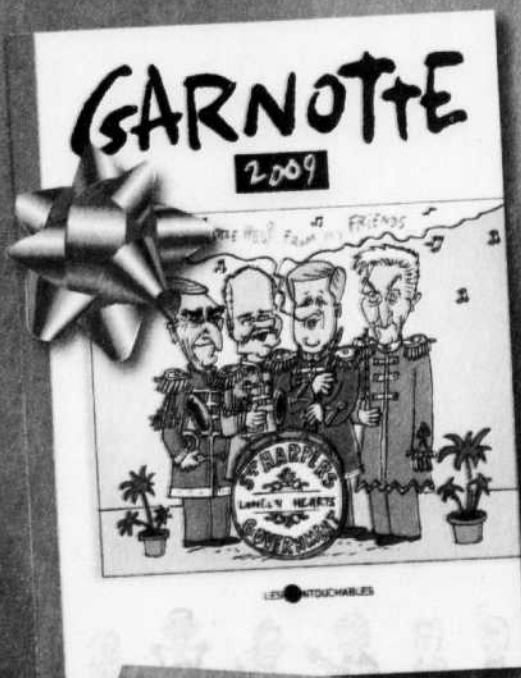
OFFREZ UN ABONNEMENT AU JOURNAL
LE DEVOIRÀ UN NOUVEL ABONNÉ ET RECEVEZ GRATUITEMENT
LE LIVRE DE GARNOTTE, NOTRE CARICATURISTE!POUR COMMANDER
514-985-3355 1 800 463-7559CETTE OFFRE EST VALABLE
POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	75 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	132 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	252 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	120 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS,
ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :l'adresse complète et le numéro de téléphone
de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 22 décembre 2009 inclusivement. Quantité de livres limitées.



Libérez-vous des idées reçues

• ledevoir.com/abonnement.html •

LE DEVOIR.com

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
a-1. Washington	23	31
a-2. Pittsburgh	23	30
a-3. Buffalo	20	26
4. New Jersey	21	29
5. Philadelphie	20	25
6. Ottawa	20	25
7. Boston	22	24
8. Tampa Bay	20	23
9. N.Y. Rangers	22	23
10. Montréal	23	23
11. N.Y. Islanders	23	23
12. Atlanta	19	22
13. Floride	21	22
14. Caroline	22	15
15. Toronto	21	14

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
a-1. San Jose	25	36
a-2. Chicago	21	30
a-3. Colorado	23	29
4. Calgary	21	28
5. Los Angeles	24	28
6. Columbus	21	27
7. Phoenix	23	27
8. Detroit	21	26

Hier

Tampa Bay à Atlanta
Chicago à Vancouver

Aujourd'hui

Detroit à Nashville, 18h
N.Y. Islanders à Toronto, 19h
Columbus à N.Y. Rangers, 19h
Washington à Ottawa, 19h30
Pittsburgh en Floride, 19h30
Boston à St. Louis, 20h
Caroline à Dallas, 20h30
Philadelphie au Colorado, 21h
Phoenix à Edmonton, 21h
Calgary à Anaheim, 22h

Demain

Columbus à Montréal, 19h30

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

FINALES DE SECTION

Section Est

Hier

C.-B. c. Montréal

Section Ouest

Hier

Calgary en Saskatchewan, 16h30.

97^e COUPE GREY

Dimanche 29 novembre

Montréal c. Vainqueur de la finale de l'Ouest, 18h30. (à Calgary)

Montréal 56, Calgary 18

Les Alouettes ont mangé du lion

L'équipe disputera la finale de la Coupe Grey contre les Roughriders de la Saskatchewan

JEAN DION

Il y a de ces incongruités dans la vie. Par exemple, une équipe de football résidant à Vancouver qui se retrouve dans une finale de l'Est. En cherchant à comprendre, on finit par conclure que le vieux Mackenzie King avait sans doute raison: le Canada n'a pas assez d'histoire et trop de géographie, ce qui l'amène parfois à se mélanger dans ses fuseaux horaires.

Toujours est-il que si le déménagement virtuel avait souri aux Lions de la Colombie-Britannique la semaine dernière, eux qui étaient allés vaincre en prolongation les Tiger-Cats à Hamilton en demi-finale de l'Est, ce fut une tout autre histoire hier. Les Alouettes de Montréal attendaient les gros félins de pied ferme, et même si, on le saura, il faut oublier en éliminatoires tout ce qui s'est passé en saison régulière, une équipe qui a terminé avec un dossier de 15-3 n'allait quand même pas se laisser impressionner par un visiteur qui n'avait pu faire mieux que 8-10, bien que les deux clubs eussent divisé les honneurs de leur série cette année.

Surtout que ça se passait devant 53 792 fidèles enthousiastes dans un Stade olympique qui s'est rarement fait aussi bruyant.

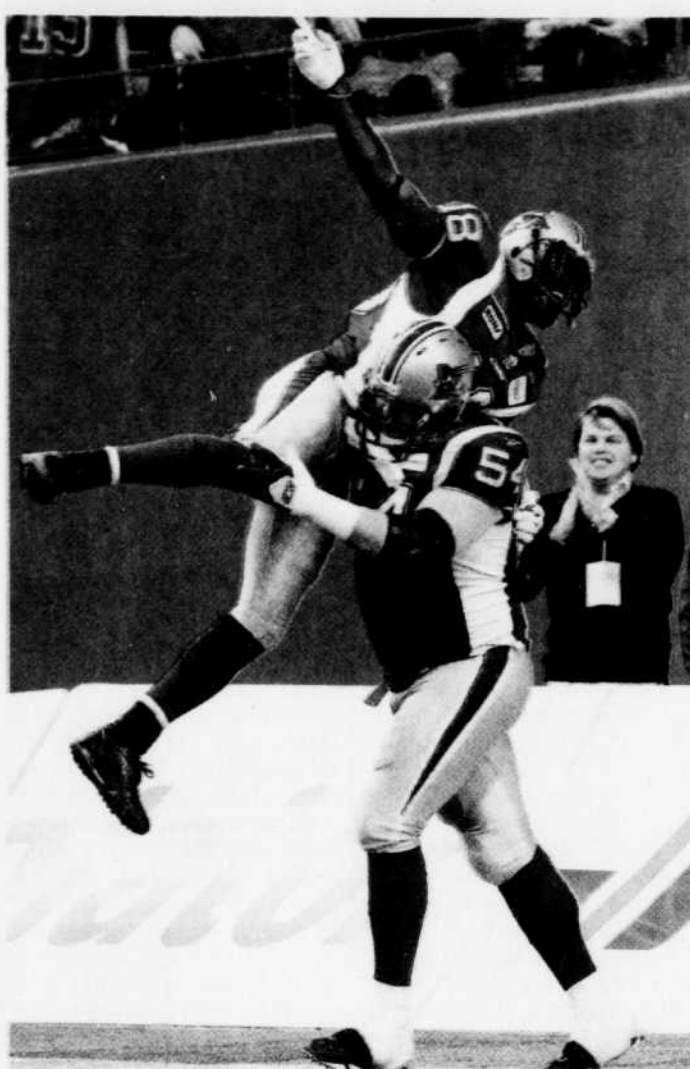
Il aura donc suffi qu'Anthony Calvillo, joueur par excellence dans l'Est cette saison, s'offre la bagatelle de cinq passes de touché et que la meilleure unité défensive de la Ligue canadienne passe le plus clair de son après-

midi à faire des misères à l'attaque adverse, et particulièrement au quart-arrière Casey Printers, pour que l'on se retrouve à l'arrivée avec un pique-nique de 56-18. Le douze mont-réalais prend donc, encore, le chemin de la Coupe Grey, qui sera à l'enjeu dimanche prochain quelque part du côté de Calgary.

Ce sera la septième fois — et la deuxième de suite — que les Alouettes prendront part au match ultime depuis 2000, un record de la LCF pour une décennie qui commence en «0» et finit en «9». Mais tous ces succès n'ont pas été synonymes de défilés à répétition, puisqu'ils n'ont remporté le championnat qu'une seule fois, en 2002.

Avec sa rencontre de rêve, Calvillo, 19 en 28 pour 302 verges de gains par la voie des airs, a égalé le record de la LCF pour le nombre de passes de touché dans un match éliminatoire. Il a aussi battu la marque d'équipe, qu'il avait égalée avant même la fin de la première demie, établie en 1956 par le grand Sam Etcheverry.

On s'attendait à un match serré et, de fait, les Lions ont été les premiers à s'inscrire au tableau lorsque leur première séquence en attaque s'est soldée par un placement de Paul McCallum. Mais après que les locaux eurent égalé la marque avec un botté de précision de Damon Duval, les vannes se sont ouvertes, et pas à peu près. Les deux premiers de cinq revirements — Shea Emry qui provoque et recouvre un échappé et Billy Parker qui intercepte une passe de Printers,



Le bloqueur des Alouettes Jeff Perrett soulève Jamel Richardson après un de ses trois touchés de la rencontre.

pourtant si bon à l'extérieur de la poche protectrice — devaient mener à autant de touchés des Alouettes, Calvillo rejoignant

Jamel Richardson puis Kerry Watkins. C'était 17-3 après le premier quart.

Le quart-arrière montréalais

a repris au deuxième engagement là où il en était resté, touchant de nouveau Richardson puis l'ailier Brian Bratton, le tout entrecoupé par un majeur des Lions. A la mi-temps, c'était 31-10.

Le seul moment de petite inquiétude qu'ont pu connaître les Alouettes fut le début de la deuxième demie, attaque incertaine et retour de botté de Ryan Grice-Mullen sur 106 verges pour un touché qui faisait 31-18. Mais la réplique a été sans appel: deuxième touché de Bratton, Richardson qui se rend jusqu'à la zone payante en récupérant un dégagement bloqué. A 45-18 à la fin du troisième quart, l'affaire était entendue. Ne restait à l'ailier défensif John Bowman qu'à venir couronner le tout avec un retour d'interception de 49 verges aux dépens du quart réserviste Travis Lulay, venu mettre fin au cauchemar de Casey Printers.

«Faire ce que nous avons fait aujourd'hui était excitant. Je le savoure, mais nous devons maintenant nous préparer pour la semaine prochaine», a déclaré Calvillo au terme de la rencontre. On sait qu'il a la fâcheuse habitude de disputer de mauvais matchs à la Coupe Grey.

Pour la première fois de l'histoire, les Alouettes rencontreront en grande finale les Roughriders de la Saskatchewan, vainqueurs hier desStampeders de Calgary par la marque de 27-17. Le plus dur reste à faire.

Le Devoir

PATINAGE ARTISTIQUE

Double canadien en danse sur glace

HELEN MOKA

Kitchener, Ontario — Quoi de mieux qu'un double canadien, en danse sur glace, pour clore la compétition internationale Skate Canada, qui se déroulait en fin de semaine à Kitchener, en Ontario.

Les doubles champions canadiens Tessa Virtue et Scott Moir ont remporté la dernière étape du Grand Prix de la saison avec un score de 204,38 points, loin devant leurs concurrents.

Le duo qui a fini avec la présentation de son programme libre, sur la 5^e Symphonie de Mahler, a récolté 103,12 points uniquement pour cette prestation — au grand plaisir de la foule, qui a réservé une ovation debout aux Ontariens qui ont été les derniers à embarquer sur la glace, hier.

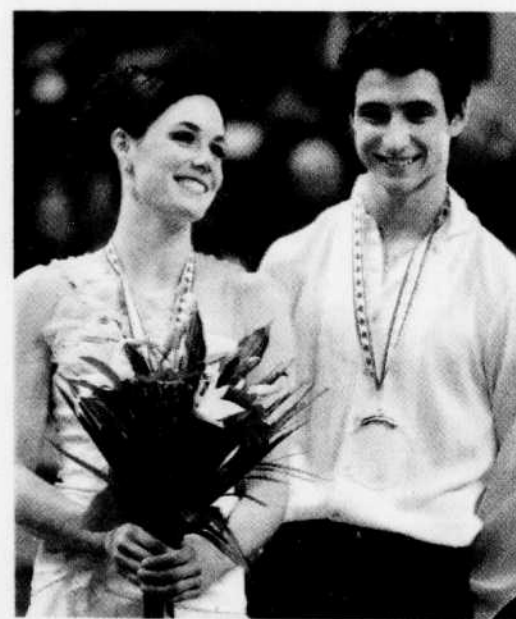
L'autre duo ontarien, Kaitlyn Weaver et Andrew Poje a terminé troisième (165,64 points), derrière les Français Nathalie Pechalat et Fabian Bourzat (185,07 points).

Weaver et Poje ont offert une solide performance, empreinte d'émotion, sur la musique du *Fantôme de l'opéra*, récoltant 82,28 points, sous l'acclamation de la foule très fière de leurs athlètes de la place.

Du côté de la Torontoise Andrea Chong et de son partenaire Guillaume Gfeller, de l'Annonciation au Québec, c'était la déception. Ils ont terminé derniers au classement avec un cumulatif de 128,70 points.

Skate Canada avait deux autres têtes d'affiche à en croire la réaction de la foule qui applaudissait à tout rompre lorsque leurs favoris embarquaient sur la glace. Il s'agissait de la Québécoise Joannie Rochette, qui a remporté l'or chez les femmes, et le Torontois Patrick Chan qui revenait à la compétition en fin de saison, après la déchirure d'un muscle du mollet gauche.

Rochette, quintuple championne canadienne et vice-championne du monde, était contente du résultat. Elle avait clairement indiqué qu'elle visait la plus haute marche du podium dès qu'elle a mis les pieds à l'aréna, jeudi matin.



Tessa Virtue et Scott Moir ont remporté la dernière étape du Grand Prix de la saison.

L'athlète de 23 ans de Lanaudière était en forme. Son programme court, sur les rythmes du tango *La Cumparsita* de Gerardo Hernan Matos Rodriguez, fut son meilleur en carrière. Samedi, son programme libre, au son de la pièce musicale *Samson and Delilah* de Camille Saint-Saëns, était solide, mais pas parfait selon l'analyse de l'athlète de l'Île-Dupas, qui survolait pourtant la compétition. Après la remise de médailles, son entraîneure, Manon Perron, a reconnu que sa protégée était une éternelle perfectionniste.

En patinage en couple, Jessica Dubé et Bryce Davison ont obtenu la médaille de bronze avec 166,93 points au total.

La Presse canadienne

EN BREF

Groves remporte l'or au 1500 m en Norvège

Hamar, Norvège — Kristina Groves d'Ottawa a remporté l'or au 1500 m féminin, hier, lors de l'étape norvégienne de la Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste. Groves, qui a obtenu l'argent sur cette distance aux Jeux de Pékin, en 2006, a signé un temps de 1 m 55 s 16, devançant la Néerlandaise Ireen Wust, et la Tchèque Martina Sablikova. La victoire a propulsé Groves au sommet du classement général de la Coupe du monde avec 230 points, 26 de plus que

Wust. Christine Nesbitt de London est troisième avec 180 points. — *La Presse canadienne*

Federer bat Verdasco

Londres — Roger Federer a surmonté un début de match truffé de fautes directes pour finalement battre Fernando Verdasco 4-6, 7-5, 6-1, hier, lors du premier match du groupe A aux Finales de l'ATP, dernier tournoi de la saison. Le Suisse n'a été brisé qu'une seule fois — dès le premier jeu sur une double faute —, mais il n'a jamais réussi à dominer avant la fin du deuxième set lorsqu'il a

enfin converti sa première balle de bris, ce qui lui a du même coup permis d'égaliser le match à une manche partout. En troisième manche, Federer est redevenu le numéro un mondial que l'on connaît, contrôlant le jeu comme il a l'habitude de le faire et ne laissant pas beaucoup de chances à Verdasco de rester dans le match. Le Suisse affrontera Andy Murray lors de son prochain match, demain. Verdasco sera quant à lui opposé au vainqueur des derniers Internationaux des États-Unis, Juan Martin del Potro. Aujourd'hui, Rafael Nadal jouera contre Robin Soderling et Djokovic sera confronté à Nikolay Davydenko. — *Associated Press*

BIENTÔT 100 ANS

Le 10 janvier 1910 paraissait le premier numéro du *Devoir*.

Quelques-uns des meilleurs journalistes de l'époque réunis autour d'Henri Bourassa lançaient alors ce nouveau quotidien voué à la promotion de l'engagement civique et au développement de la société canadienne-française.

Plusieurs événements et publications marqueront à compter du 10 janvier 2010 ce centième anniversaire, auxquels *Le Devoir* associera de diverses façons ses lecteurs.

LES AMIS DU DEVOIR sollicitent le soutien des lecteurs et des partenaires du *Devoir* à l'organisation de cet anniversaire que l'on veut financé par des apports extérieurs sous forme de commandites et de dons. Les lecteurs qui le souhaitent sont invités à verser un don en remplissant le coupon-réponse plus bas.

* Le programme officiel du centième anniversaire du *Devoir*, qui sera dévoilé en novembre, prévoit la tenue le 10 janvier d'une rencontre entre lecteurs et artisans du *Devoir* ainsi qu'un dîner officiel en hommage au *Devoir*. Suivront en cours d'année des expositions, des conférences publiques, un colloque international sur la presse indépendante et la publication de livres et de cahiers spéciaux.

** Les Amis du Devoir est une association sans but lucratif responsable de l'organisation de ce centenaire. N'ayant pas de statut d'organisation de bienfaisance, elle ne peut toutefois délivrer de reçus à des fins de fiscalité.

LE DEVOIR

Les Amis du Devoir
a/s Claudette Béliveau
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9



100 ans
de regards
sur l'information

Prénom	
Nom	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Tél. résidence	
Courriel	
Montant versé (Faire un chèque au nom de Les Amis du Devoir)	\$

AUTOMOBILE

Le Ford Transit Connect

Une nouveauté empreinte d'exotisme

Pour Ford, il s'agit probablement là d'un test afin de voir si la clientèle nord-américaine est réceptive à ce type de produit

Dans un geste courageux et peut-être visionnaire, la compagnie Ford a décidé d'importer sur notre continent son petit fourgon Transit Connect. Contrairement au contexte européen, où l'on retrouve ce type de véhicule de livraison partout, en Amérique du Nord il s'agit encore d'une nouveauté empreinte d'exotisme. Ici, ce camion de poche vient défier les conventions en plus de créer un nouveau segment de marché.

En rivalisant là-bas avec les Citroën Berlingo, Fiat Doblo et Renault Kangoo, Ford a vendu plus de 600 000 Transit Connect depuis son apparition en 2002. Afin de minimiser les coûts d'ingénierie, ce genre de véhicule est habituellement conçu sur la base mécanique d'une automobile de grande diffusion. Le Transit Connect ne fait pas exception, puisqu'il utilise la plate-forme de la Ford Focus.



PASCAL BOISSÉ

Le comportement routier du Connect se démarque par sa stabilité et sa maniabilité. La suspension peut cependant paraître trop ferme lorsque le véhicule est vide, particulièrement sur des chaussées très abimées où le train arrière bondit et s'agit. Et, avec un tel volume, on ne sera pas étonné d'entendre parler d'une sensibilité prononcée au vent latéral... D'autre part, si l'on n'a pas coché l'option des vitres latérales (une erreur lourde de conséquences...), les angles morts latéraux arrière sont si importants que les manœuvres de stationnement à reculons se font un peu à l'aveuglette. On doit se fier aux trop petits rétroviseurs extérieurs, quitte à se faire sauver la mise par le radar de recul (lui aussi en option).

Maniabilité occulte...

Bien que la charge utile paraisse limitée sur papier (700 kg), ce sera, en pratique, amplement suffisant pour la majorité des acheteurs de Transit Connect. Le volume de chargement est comparable à celui d'une fourgonnette comme la Dodge Grand Caravan, cependant, le déchargement vertical pour le chargement est supérieur à bord du Transit Connect, alors que l'espace au sol est plus limité avec une surface de chargement de 4 pi sur 6 (environ 1,20 m x 1,85 m si vous préférez).

L'aménagement intérieur du véhicule est adapté à ses fonctions utilitaires. Aucun superflu ni aucun luxe ne sont au programme. Les commandes sont simples, lisibles et intuitives sauf, peut-être, pour la commande des vitres électriques dissimulée entre les sièges. Pour le plus grand confort du conducteur, son siège peut se régler manuellement en six directions. La colonne de direction est, quant à elle, inclinable et télescopique.

Nous ne sommes pas encore en hiver, mais, lors de certains matins froids d'automne, le système de chauffage se faisait un peu tirer l'oreille. Avec des parois arrière dépourvues de finition, et donc d'isolation, les conducteurs de Transit Connect devront se munir de bons gants et d'un bon manteau pour survivre à l'hiver. Ce système de chauffage anémique semble bien mieux adapté à la Turquie natale du Connect qu'à notre climat québécois. Pour les mêmes raisons, l'insonorisation laisse aussi à désirer. Les

bruits de la route sont très présents et résonnent dans cette vaste caisse de résonance métallique qu'est l'habitacle.

tains détails nous laissent songeurs, comme ces passages de roues protégés et insonorisés par une sorte de textile qui s'arrachera dès le premier hiver. Mais il faut voir au-delà de ces petits travers: si cette première salve de Ford est un succès, et malgré un prix affiché relativement corsé, la porte sera ouverte à une généralisation de ce type de camions. Et gageons que la prochaine génération de ce produit intégrera les contraintes réglementaires nord-américaines dès son entrée en production.



Le style du fourgon Transit Connect, mais aussi ses proportions inhabituelles, se démarque et ne manque pas d'attirer l'attention dans la rue.

Collaborateur du Devoir

Un coup d'essai

Pour Ford, il s'agit probablement là d'un test afin de voir si la clientèle nord-américaine est réceptive à ce type de produit. À savoir si les entreprises d'ici seront capables de laisser derrière elles leurs gros fourgons à moteur V8 au profit de solutions plus compactes et plus efficaces, quitte à sacrifier de la puissance et de la robustesse. Sous plusieurs aspects, l'adaptation de ce Transit Connect aux normes nord-américaines semble être un travail de dernière minute. Une sorte d'improvisation issue d'un changement d'orientation des dirigeants de l'entreprise, mais dont les implications n'avaient jamais été prévues dans le cahier des charges original du véhicule.

Par exemple, des feux de position bon marché et vulnérables ont été ajoutés à la hâte, et cer-

ains détails nous laissent songeurs, comme ces passages de roues protégés et insonorisés par une sorte de textile qui s'arrachera dès le premier hiver. Mais il faut voir au-delà de ces petits travers: si cette première salve de Ford est un succès, et malgré un prix affiché relativement corsé, la porte sera ouverte à une généralisation de ce type de camions. Et gageons que la prochaine génération de ce produit intégrera les contraintes réglementaires nord-américaines dès son entrée en production.

Collaborateur du Devoir

FICHE TECHNIQUE - FORD TRANSIT CONNECT 2010

- Moteurs : L4 2.0L DACT 16 soupapes
- Puissance : 136 ch / 128 lb-pi
- Consommation : 8,8 litres/100 km
- Echelle de prix : 26 799 \$ (utilitaire XLT) à 28 299 \$ (tourisme XLT avec banquette et vitres de portes arrière)



L'aménagement intérieur du véhicule est adapté à ses fonctions utilitaires. Aucun superflu ni aucun luxe ne sont au programme.

Fonctionnaliste

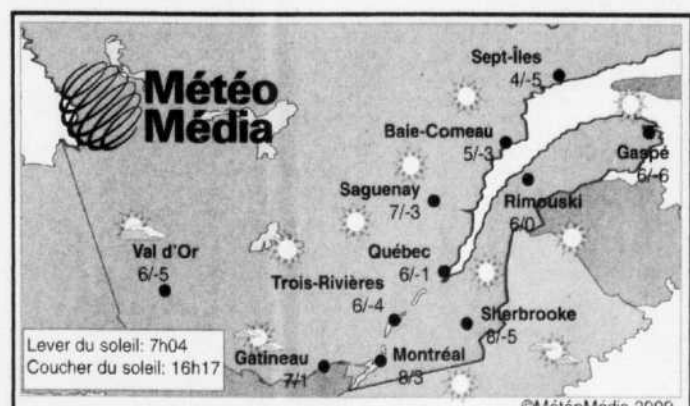
Le style du véhicule, mais aussi ses proportions inhabituelles, se démarque et ne manque pas d'attirer l'attention dans la rue. Sa ligne réussie, compte tenu d'un volume ingrat, est assez harmonieuse et agréable à regarder. On ne va pas s'émouvoir, mais disons que c'est beau comme une belle machine à laver... On grimpe aux places avant par deux portières traditionnelles, alors que le plateau de chargement est accessible par deux portes coulissantes latérales, ou par les doubles portes situées à l'arrière qui peuvent se rabattre à 180°. En version de base, le Transit Connect ne propose que deux places à l'avant. Une banquette à trois places, rabattable 60/40, est offerte en option. De même, les portes coulissantes peuvent être munies de vitres, mais, là encore, c'est optionnel.

En Europe, Renault a récolté beaucoup de succès avec une version de son modèle Kangoo adapté à un usage personnel et familial. En présentant un mélange de rusticité, d'habitabilité et de fonctionnalité, le tout habilement emballé de façon colorée, ludique et sans prétention, le Kangoo en a séduit plusieurs. Pourtant, il n'est pas encore question d'une telle version du Transit Connect qui restera, pour quelque temps, un pur véhicule de service et de livraison. Mentionnons qu'en Europe, Ford propose une version plus civilisée du Connect, offrant sept places et baptisée Tourneo.

Il n'est pas non plus question d'importer ici la version diesel du Connect qui est un standard de l'autre côté de l'Atlantique. Et c'est regrettable, car le Duratorq TDCi 1,8 litre (89 chevaux, mais 162 lb-pi de couple) représente la motorisation la mieux adaptée à l'usage que l'on fait d'un tel véhicule. Au volant, c'est comme si le grondement du diesel manquait à l'appel pour compléter l'ambiance. Mais on devra se contenter d'un Duratec à essence, de 2 litres de cylindrée, qui provient, lui aussi, de la Focus. Et pas question d'offrir la boîte manuelle à cinq rapports non plus: en Amérique du Nord, la puissance du moteur est acheminée vers les roues par une boîte automa-



Bien que la charge utile paraisse limitée sur papier (700 kg), ce sera, en pratique, amplement suffisant pour la majorité des acheteurs de Transit Connect.



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 2/-9	Sol 2/-8	Londres	Plu 14/9	Plu 14/10
Moncton	Sol 6/-1	Plu 8/6	Los Angeles	Sol 19/12	Sol 21/11
Saint-Jean	Sol 6/2	Nua 10/7	Mexico	Sol 21/7	Sol 20/6
Toronto	Sol 8/3	Var 10/5	New York	Plu 10/9	Plu 12/8
Vancouver	Plu 9/7	Plu 9/7	Paris	Plu 13/9	Plu 14/11
Winnipeg	Var 6/-6	Sol 4/-5	Tokyo	Sol 16/11	Nua 15/12

Montréal	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui	3	4/3	7/4	12/1
Générallement ensoleillé.	Ciel variable.	Averses, pdp 40%	Averses, pdp 40%	Faible pluie, pdp 60%

Québec	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui	-1	5/3	5/3	10/2
Ensoleillé.	Générallement dégagé.	Faible pluie, pdp 80%	Averses, pdp 40%	Averses, pdp 40%

Gatineau	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui	1	7/4	7/4	9/1
Générallement ensoleillé.	Ciel variable.	Ciel variable.	Averses, pdp 70%	Faible pluie, pdp 60%

CHERCHER SUR INTERNET... ON S'EN CHARGE !

MÉTÉOÉCLAIR : La météo en temps réel. Prévisions à court et à long terme. Le tout accessible à même votre bureau.

Visitez meteomedia.com/bureau pour télécharger gratuitement MétéoÉclair.

Météo Média À votre portée, en tout temps.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTELEMENT

- Membre de la Compagnie de Jésus - Tête de rocher.
- Distance - Quelques chiffres.
- Criant - Paradis terrestre.
- Apport de l'épouse - Au bord du palais.
- Fin de verbe - Chemin rudimentaire - Canton suisse.
- Fruit - Recouverte de tain.
- Joueur de baseball.
- Couturier de quelque chose - Cachet officiel.
- Bien marqué - Organisation qui revendique l'indépendance du Pays Basque - Copains.
- Manie - Ville de la Martinique.
- Matériel et peu poétique.
- Administrée - Mets fin à.

VERTICALEMENT

- Chose très facile.
- Sortir de l'oeuf - Contente et paisible.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

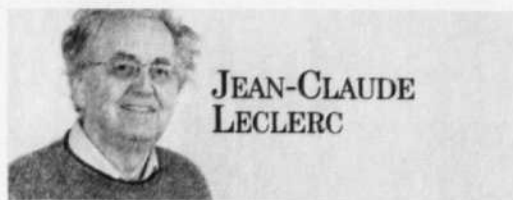
1	M	Y	T	H	O	M	A	N	I	E		
2	O	I	E	S	A	G	I	T	T	A	L	
3	I	N	I	T	I	E	E	C	R	U		
4	S	G	R	E	L	E	E	T	C			
5	S	O	N	A	R	S						
6	O	P	E	P								
7	N	U										
8	S	T	E	N	O	S	E					
9	A	C	E									
10	M	U	N	G	O							
11	A	L	D	E	N	T	E					
12	S	E	U	L	S							

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Torture en Afghanistan

Que l'on ait pu ignorer cette barbarie paraît invraisemblable

Pour l'heure, en tout cas, les dommages à la réputation du Canada sont considérables



JEAN-CLAUDE LECLERC

Selon un manuel des Forces armées récemment mis à jour pour la mission en Afghanistan, ce n'est pas une guerre que livre le Canada dans ce pays, mais une lutte contre des insurgés. Il ne s'agit pas d'y vaincre une autre armée, mais de neutraliser durablement une insurrection en obtenant l'adhésion de la population locale à la mission d'intervention.

L'histoire enseigne, rappelle ce manuel, que si les habitants d'un pays perdent confiance dans la force militaire venue les libérer, «leur sympathie et leur appui se porteront vers les insurgés». Il importe donc, pour gagner et conserver la faveur de ces gens, de les convaincre de la supériorité morale de la campagne que l'on mène en leur nom.

Toute violation des règles en cours d'opérations contre-insurrectionnelles n'est donc pas seulement une infraction au code militaire ou aux lois de la guerre. Ni, non plus, une simple faute d'éthique de nature à compromettre l'appui, comme ici, du public canadien. C'est, le cas échéant, une erreur stratégique majeure qui risque de faire échouer l'intervention elle-même.

Cette analyse de l'armée canadienne n'est pas nouvelle. L'armée américaine n'a rien gagné à ses méthodes dégradantes en Irak. Mais le Canada aurait-il fait pire en Afghanistan? Si la torture infligée à des rebelles viole déjà les

conventions sur le traitement des prisonniers, pareille cruauté appliquée à de simples villageois est à la fois un crime grave et une faute lourde sur le plan politique.

Que le recours à cette barbarie soit toléré dans une armée ou qu'il soit «délégué» à une autre autorité ne change rien à la gravité de la pratique ni à ses conséquences. La torture sème peut-être la terreur parmi les sympathisants d'une insurrection, mais elle enrage surtout la population locale et renforce du même coup les mouvements de résistance.

Que le Canada ait pu capturer des villageois innocents et les livrer à des tortionnaires met en cause la conduite de la campagne en Afghanistan. Parmi les sources qui lui ont confirmé une telle situation, le diplomate Richard Colvin cite, sans les nommer, des militaires du Canada et des représentants d'autres pays. La lecture de sa déclaration assermentée le 5 octobre à Washington démontre la compétence de l'homme et le sérieux de son travail.

Au reste, d'autres sources confirment la pratique de la torture dans les prisons afghanes. Un avocat d'Amnesty International, Paul Champ, rappelle que le diplomate Colvin n'est pas seul à en parler. La Commission indépendante des droits humains en Afghanistan, qui a interrogé plusieurs détenus, a rapporté que la grande majorité d'entre eux sinon la totalité avaient été torturés.

Des explications nécessaires

Il faudra donc plus que les dénégations du général Rick Hillier, promoteur de la participa-

tion militaire du Canada au conflit afghan, ou que les attaques *ad hominem* émanant du bureau de Stephen Harper, pour soustraire l'armée et le cabinet à une enquête indépendante.

Les députés de l'opposition visent certes les conservateurs plus que la Défense nationale et les Affaires étrangères. Mais c'est l'ensemble du pouvoir fédéral qui doit s'expliquer.

Que les autorités fédérales chargées de l'intervention en Afghanistan aient laissé l'armée capturer des civils innocents, ou permis que ces prisonniers soient livrés à des services notoirement tortionnaires, cela dénotait déjà une incurie méritant un examen rigoureux et, au besoin, un redressement radical. Après les révélations du *Globe and Mail* en 2007, Ottawa a révisé, dit-on, sa politique. Mais alors pourquoi a-t-on, en haut lieu, découragé les rapports qui en signalaient les échecs?

Le gouvernement Harper s'est-il trouvé piégé par la conduite erratique d'une armée qu'il ne pouvait désavouer après en avoir fait un symbole national du Canada? S'est-il plutôt agi d'une pratique, longtemps présente à Ottawa, de camoufler des scandales de cet ordre? Que le cabinet n'ait rien su, qu'on lui ait caché la situation, ou que l'on ait tenté d'y remédier en douce, on ne saurait plus faire comme si rien ne minait l'action canadienne en Afghanistan.

Pendant que le Canada maintient dans ce pays une mission officiellement humanitaire, il serait intolérable, en effet, que des soldats s'y fassent encore tuer au nom d'une «sécurité» qu'à Kaboul un régime corrompu et tor-

tionnaire sape sans retenue. Et qu'en pareil contexte, dans la quiétude de leurs bureaux, ministres et mandarins à Ottawa esquivent toute responsabilité.

Les conservateurs, certes, ne sont pas seuls en cause. Un précédent cabinet libéral s'est lié à la stratégie américaine de confier l'avenir de l'Afghanistan au chef Hamid Karzai et à la communauté d'où il est issu. Les talibans du pays proviennent surtout d'une autre communauté, majoritaire dans la province de Kandahar confiée aux troupes canadiennes. Faire dominer les uns par les autres allait empêcher toute solution politique. Laisser les uns torturer les autres, c'était alimenter la résistance et risquer l'échec militaire.

Un ambassadeur du Canada en Inde et au Pakistan dans les années 1980, Bill Warden, écrivait vendredi dans le *Globe* que la torture et les exécutions extrajudiciaires dans ces deux pays étaient alors de commune renommée. «Il est invraisemblable, estime-t-il, que quiconque puisse avoir eu des doutes sur le sort qui attendait les prisonniers remis aux autorités afghanes de sécurité.»

Pour l'heure, en tout cas, les dommages à la réputation du Canada sont considérables. Pour peu que d'autres révélations sortent au grand jour, ce n'est plus seulement une enquête publique que l'on réclamera, mais l'ouverture d'un dossier pour crimes de guerre devant un tribunal international.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

VATICAN

Discussions cordiales entre le pape et le chef de l'Église anglicane

Cité du Vatican — Le pape Benoît XVI et l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, chef spirituel de l'Église anglicane, ont eu des «discussions cordiales», a affirmé samedi le Vatican, à propos d'une rencontre intervenue dans un contexte de tensions entre les deux Églises.

L'entretien strictement «privé» a été l'occasion pour les deux responsables religieux de «se pencher sur les défis qu'affrontent toutes les communautés chrétiennes en ce début de millénaire et la nécessité de promouvoir des formes de collaboration» pour y faire face.

L'entretien a aussi porté sur

«les récents événements qui ont concerné les relations entre l'Église catholique et la communion anglicane» et a permis de «rappeler la volonté commune de poursuivre et renforcer les rapports œcuméniques entre catholiques et anglicans», selon le communiqué.

Le Vatican a annoncé à cet égard que «dans les prochains jours, la commission chargée de préparer la troisième phase du dialogue théologique international entre les parties» se réunira.

Une première rencontre

La rencontre entre le pape et M^r Williams, prévue de longue date, est la première

entre les deux dignitaires depuis l'annonce le 20 octobre par le Vatican de création d'une structure spéciale pour accueillir les anglicans désireux de se convertir au catholicisme.

Des centaines d'anglicans du monde entier, notamment des États-Unis ou d'Australie, dont des prêtres mariés et une vingtaine d'évêques, pourraient entrer dans le giron de Rome près de 500 ans après le schisme anglican de 1534.

Le Vatican avait expliqué qu'il ne faisait que répondre à des demandes et ne pouvait rester sourd «aux appels répétés et insistants» d'anglicans, pour la plupart des traditiona-

listes déçus de l'évolution de leur Église qui ordonne des femmes prêtres ou bénit des couples homosexuels.

Pris de court

Mais l'archevêque de Canterbury avait paru pris de court, affirmant avoir été prévu «très tardivement».

Pour la presse britannique, la rencontre de samedi risquait de tourner à la «confrontation». C'est la situation «potentiellement la plus explosive dans les relations entre catholiques et anglicans depuis la Réforme», avait affirmé le *Times* de Londres.

Agence France-Press



Le pape Benoît XVI a reçu l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, au Vatican, samedi, afin de discuter des tensions entre les deux Églises.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication de jour (2 jours plus tard).
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sudoku par Fabien Savary

7	5			9	1			
		3					7	
		9		7	8			5
		7						
5	9		1			7	4	
			4			6		
		8		2				
2	1			9				8
					5	2		6

Niveau de difficulté : MOYEN 1325

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	7	2	3	9	4	5	1	6
3	5	6	2	8	1	7	9	4
4	1	9	7	5	6	8	3	2
2	4	1	5	7	9	3	6	8
7	3	8	6	4	2	1	5	9
9	6	5	1	3	8	2	4	7
1	8	4	9	2	5	6	7	3
6	2	3	4	1	7	9	8	5
5	9	7	8	6	3	4	2	1

1324

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession André Tremblay, en son vivant domicilié au 2300, boulevard du Tricentenaire, appartement 6, Montréal (Québec), H1B 5S3, décédé le 19 mai 2008, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude du notaire soussigné au 1949, rue Jolicoeur, Montréal, H4E 1X4 Me Karim Hamraoui, notaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie 2325-4253 Québec inc., ayant son siège social au 78, Chemin Clève, Hampstead, Québec, H3Z 1A6, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales Tavis

Appel d'offres
Vilny North End, Parc Extension
Montréal

APPEL D'OFFRES PUBLIC
Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h, le 9 décembre 2009, à la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, Montréal H3N 1M3.
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 09-DVARR-450
Descriptif : Service de location de colporteur de nids-de-poule
Date d'ouverture : 9 décembre 2009
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles au bureau Accès Montréal situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100 à Montréal à compter de 8 h 30, le 23 novembre 2009, moyennant un dépôt non remboursable de 50 \$ incluant les taxes, par chèque certifié fait à l'ordre de la Ville de Montréal ou en argent comptant
Renseignements : Richard C. Gagnon 872-1074
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires préparés par l'arrondissement et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la mairie d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal (arrondissement de Villier—Saint-Michel—Parc-Extension) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.
Le 23 novembre 2009
La secrétaire d'arrondissement, M^{re} Danielle Lamarre Trignac

AVIS DE DÉCLARATION D'INTENTION
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif 9191-7591 Québec inc., ayant son siège au #300, 81e Avenue, Laval, H7V 3M1, Québec, H7V 3M1 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

AVIS DE DÉCLARATION D'INTENTION
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif 9174-6156 Québec Inc., ayant son siège au 315 Place d'Youville, bureau 343, Montréal, Québec, H2Y 0A4 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par la présente donné à l'effet que le public et, plus particulièrement, la communauté éducative de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, les parents, les membres du personnel, sont conviés à une assemblée publique d'information sur le projet de plan stratégique 2010-2014 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, en consultation jusqu'au 5 février 2010.
À cette occasion, nous présenterons le contenu du plan stratégique et le public sera invité à poser des questions ou à émettre des commentaires.
L'assemblée aura lieu le **mercredi 9 décembre 2009**, à compter de 19 heures, au siège social de la Commission scolaire, au 1100, boulevard de la Côte Vertu, arrondissement Saint-Laurent, à la salle du Conseil des commissaires.
Le projet de plan stratégique 2010-2014 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys sera disponible au bureau de madame Geneviève Hotte, directrice du Service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire, au 1100, boulevard de la Côte Vertu, Saint-Laurent, à compter du 23 novembre ou sur le site Internet www.csmbo.qc.ca.
Toute personne qui désire être présente le 9 décembre prochain est invitée à confirmer sa présence avant le 4 décembre 2009 à M^{me} Geneviève Hotte, par téléphone au 514 855-4500 poste 4776 ou par courriel à l'adresse genevieve.hotte@csmbo.qc.ca.
Alain Gauthier
Secrétaire général
1100, boulevard de la Côte Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1
Donné à Saint-Laurent, ce 23 novembre 2009

AVIS DE DÉCLARATION D'INTENTION
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif 9174-6156 Québec Inc., ayant son siège au 315 Place d'Youville, bureau 343, Montréal, Québec, H2Y 0A4 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

AVIS DE DÉCLARATION D'INTENTION
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif Le Pavillon Lilas Inc., ayant son siège au 6680 TASSCHEREAU OUEST, BROSSARD, QUÉBEC, J4W 1M8 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

AVIS DE DÉCLARATION D'INTENTION
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif Le Pavillon Lilas Inc., ayant son siège au 6680 TASSCHEREAU OUEST, BROSSARD, QUÉBEC, J4W 1M8 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

SP La seule chose prévisible avec la sclérose en plaques, c'est qu'elle rend la vie imprévisible.
SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1-800-202-7502 www.scleroseenplaques.ca

Étude Guillaume Théberge, Huissiers de justice
COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-163844-098
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse: GINA ARIZOLA ET AL
Partie défenderesse: ASSIGNATION
ORDRE est donné à GINA ARIZOLA ET KENYA RANERO
De comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal "LE DEVOIR". Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 23 décembre 2009 à 9H00, en salle 2.06 au Palais de justice du district de Montréal. Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de GINA ARIZOLA ET KENYA RANERO
À Montréal, le 19 novembre 2009
JULIE GAGNÉ
Greffier adjoint, C.Q.

Étude Guillaume Théberge, Huissiers de justice
COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-163451-092
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse: MAHBOBEH SADRIA ET AL
Partie défenderesse: ASSIGNATION
ORDRE est donné à MAHBOBEH SADRIA
De comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal "LE DEVOIR". Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 23 décembre 2009 à 9H00, en salle 2.06 au Palais de justice du district de Montréal. Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de MAHBOBEH SADRIA
À Montréal, le 19 novembre 2009
JULIE GAGNÉ
Greffier adjoint, C.Q.

CONVERGENCE

TECHNOLOGIE

Chrome, le grand pari de Google

Le géant américain lance un système d'exploitation ultraléger où l'ordinateur ne sera plus qu'un simple moniteur



BRUNO GUGLIELMINETTI

Depuis vendredi, des discussions très intéressantes circulent sur Internet au sujet de la plus récente nouveauté de Google. Et non, je ne parle pas de son nouvel outil de traduction en ligne ou de Google Wave. Non, ça discute fort au sujet du nouveau système d'exploitation pour ordinateur que Google vient de lancer.

Google nous a habitués depuis longtemps à des surprises, et bien que le géant ait déjà parlé de son système il y a plusieurs mois, c'est seulement vendredi dernier qu'il a dévoilé son tout nouveau système d'exploitation baptisé Chrome. Google prévoit de distribuer gratuitement aux fabricants d'ordinateurs en 2010 et, en attendant, il offre gratuitement le code source du logiciel à la communauté informatique qui sera désireuse de regarder de plus près.

Rejeton de Linux

Digne rejeton de la famille Linux, le système d'exploitation semble à première vue très rapide et d'allure simple. D'ailleurs, l'aspect visuel de l'interface rappelle le logiciel de navigation du même nom, que Google lançait l'an dernier.

Et pour cause, depuis des mois, Google est sur toutes les tribunes pour parler du *cloud computing*, ou selon l'OQLF, de «l'informatique dans les nuages». Concrètement, c'est cette approche informatique qui préconise que rien ne soit sur l'ordinateur localement et que tout soit plutôt sur un réseau, particulièrement Internet dans ce cas-ci. L'ordinateur devient alors un simple outil, un intermédiaire, pour accéder aux logiciels et aux données.

Avec son nouveau système d'exploitation Chrome, Google prend le pari que tout devrait passer par Internet. Dans ce contexte, rien ne réside plus dans l'ordinateur et seules les icônes servent d'hyperlien pour se brancher aux applications à partir des serveurs de Google sur Internet. Des applications qui pourraient ressembler à celles déjà offertes gratuitement en ligne par Google comme l'outil de courriel Gmail, l'agenda Calendrier, le logiciel de photos Picasa ou la trousse de bureautique Documents.

Une nouvelle génération d'ordinateur

Pour revenir aux fabricants d'ordinateurs et aux appareils dont rêve Google. L'entreprise estime que les premiers ordinateurs portables avec

son système Chrome seront disponibles à la fin de l'année prochaine. Mais, d'ici là, les fabricants qui veulent apposer le logo Google Chrome sur leurs produits ont des devoirs à faire pour répondre aux exigences de Google.

Avec aussi peu de contenu à héberger localement, et un système d'exploitation qui fonctionne uniquement à partir de la mémoire Flash, les fabricants devront repenser leurs ordinateurs pour les rendre plus puissants et plus rapides, en retirant aux passages le bon vieux disque dur traditionnel qui ne servira plus à rien, dans ce contexte.

Puisque le système d'exploitation est si léger qu'il nécessite très peu d'espace pour fonctionner, on peut imaginer des ordinateurs encore plus légers, encore plus discrets et avec encore plus d'autonomie. On peut également entrevoir l'utilisation du système Chrome avec d'autres types d'appareils électroniques pour leur permettre de se brancher à Internet et offrir autant de services qu'un bon vieux ordinateur pourrait le faire.

Mais reste à savoir si nous sommes prêts, comme consommateurs, à passer d'un ordinateur où tout réside numériquement devant nous à un ordinateur où toutes nos données, tout notre patrimoine numérique réside sur des milliers de serveurs un peu partout sur la planète.

Est-ce que nous sommes branchés à un point tel que nous pourrions accéder partout et en tout temps à nos données comme bon nous semble, comme avec un ordinateur traditionnel? À ces deux questions, certains diront oui et d'autres non.

Malheureusement, la plus récente génération des *netbooks*, des ordinateurs ultra-portables, ne peut nous conforter dans un sens ou dans l'autre. Car même dans ces déclinaisons Linux, aucun fabricant n'avait encore osé faire disparaître l'espace de stockage local jusqu'à maintenant. Est-ce que Google cédera devant l'angoisse de la virtualité et permettra le stockage en local?

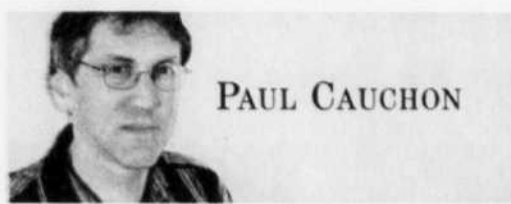
Chose certaine, le consommateur aura à faire une bonne évaluation de ses besoins avant d'acheter un ordinateur doté du système d'exploitation Chrome. Car une fois débranché d'Internet, l'appareil sera en quelque sorte inutilisable s'il n'est pas relié au réseau des serveurs de Google. Mais bon, il nous reste encore un an pour y penser, juste à temps pour Noël 2010...

bguglielminetti@ledevoir.com

Bruno Guglielminetti est réalisateur et chroniqueur nouvelles technologies à Radio-Canada. Il est également le rédacteur du *Carnet techno* (www.radio-canada.ca/techno).

MÉDIAS

Des idées pour régler la crise des médias ?



PAUL CAUCHON

Gros contrat pour Dominique Payette. Et long contrat. Car l'ancienne journaliste de Radio-Canada, devenue professeure à l'Université Laval, a plus d'un an pour remettre un rapport sur l'état de la presse et du journalisme.

Il y a une semaine, le ministre de la Culture et des Communications lui a confié la présidence d'une commission d'étude sur la presse. Le champ d'études pourrait être vaste: la concentration des médias, la formation des journalistes, le statut des pigistes, les difficultés économiques de la presse, les moyens dont dispose le Conseil de presse, le droit d'auteur sur Internet; bref, il y a de quoi s'occuper!

Bonne chance, Mme Payette!

On souhaite la meilleure des chances à Mme Payette. Car pour mener à bien son travail, sa commission d'étude pourra consulter plusieurs rapports écrits depuis 20 ans sur les médias, rapports qui ont tous fini sur les tablettes.

En 2003, par exemple, le comité des communes de Patrimoine Canada remettait un rapport sur les médias, qui demandait que le gouvernement publie un énoncé «clair et sans équivoque» sur la propriété croisée des médias. Le rapport a été enterré avec la campagne électorale qui a porté les conservateurs au pouvoir.

La même année, à la demande du ministre québécois de la Culture et des Communications, la journaliste et professeure Armande Saint-Jean remettait un rapport sur les médias, qui recommandait, par exemple, de créer un Conseil de l'information, qui aurait géré un fonds d'aide aux médias indépendants. Une proposition controversée.

Ce rapport proposait aussi d'adopter une Loi de l'information, pour obliger les entreprises de presse à adopter un code d'éthique. Enterré de première classe là aussi, par le gouvernement péquiste de l'époque.

Mme Payette pourra aussi consulter le rapport de la table de concertation sur la qualité de langue



BERTRAND LANGLOIS AGENCE FRANCE-PRESSE

En France, tous les moyens sont bons pour intéresser les jeunes à la lecture des journaux.

dans les médias, qui remettait il y a six ans au gouvernement une série de recommandations très générales et bon enfant, du genre «il faut sensibiliser les médias à l'importance du français».

L'année dernière, c'est le Conseil de presse du Québec qui remettait un rapport après une longue tournée régionale. Cette tournée avait constaté les dérives du sensationnalisme dans les médias, et elle témoignait des difficultés des régions éloignées à avoir accès à une information complète. Car si dans les grandes villes on discute des effets de la surabondance d'informations sur Internet, dans certains villages québécois, on en est encore à se demander pourquoi on n'arrive pas à obtenir un accès rapide à Internet, sinon un accès tout court!

Personne n'a trop semblé s'emouvoir de ce rapport à Québec.

L'indispensable volonté politique

Pour travailler plus rapidement, Mme Payette pourra toutefois examiner ce qui se fait à l'étranger. Et constater que, pour faire bouger les choses, ça prend d'abord et avant tout une ferme volonté politique.

Aux États-Unis, un comité sénatorial a tenu des audiences en mai dernier sur l'avenir des journaux. C'est le sénateur John Kerry, donc un élu, qui a lancé ce débat et présidé le comité. Il faut dire que M. Kerry, représentant du Massachusetts, était fort inquiet de la possible disparition du *Boston Globe*. Qu'une grande ville comme Boston soit privée de son grand journal lui est apparu, avec raison, comme une véritable menace à la démocratie, à la liberté d'expression et à la libre circulation des idées.

Selon les comptes rendus que j'ai consultés, les discussions semblent avoir surtout porté sur la mise en place de mesures très concrètes pour aider la presse. Par exemple, permettre aux entreprises de transformer les journaux en compagnies à but non lucratif, pour qu'ils soient moins dépendants de la course aux profits et de la sacro-sainte rentabilité. Donner congé de taxes aux éditeurs de journaux. Ou encore, accorder un crédit d'impôt aux citoyens qui achètent un journal!

Aux dernières nouvelles, le gouvernement américain ne semble pas avoir bougé sur le sujet.

Le gouvernement français, lui, est allé beaucoup plus loin. Après avoir tenu l'année dernière des états généraux sur la presse, le gouvernement Sarkozy lançait, en janvier dernier, tout un train de mesures: report d'une hausse de tarifs postaux pour soulager les journaux, soutien à la distribution, engagement de l'Etat à doubler ses dépenses de communications institutionnelles dans la presse écrite, création d'un statut d'éditeur en ligne, et ainsi de suite. Un plan de trois ans, dans lequel sont engagés des centaines de millions d'euros.

La mesure la plus étonnante, lancée à la fin octobre: une campagne d'abonnement gratuit pour un an à un quotidien, pour les 18-24 ans. Le gouvernement français s'était engagé à soutenir 200 000 abonnements, et la campagne a connu un succès fou, semble-t-il.

On pensera ce que l'on veut de ces mesures, force est de constater que l'on peut faire preuve d'imagination sans intervenir directement dans le contenu des médias. Encore faut-il avoir la volonté de bouger.



VOTRE TÉLÉ CITOYENNE



chaîne 9 et 609 en HD | voxtv.ca

MÉLEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES CE SOIR 19 H

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRG	Le Téléjournal		Virginie	Les Parent	L'Auberge du chien noir / Ça remue ménage!		Loi Louis-José Houde / Les meilleurs moments		Le Téléjournal		La zone	Six dans la cité	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La classe de 5e		Yamaska		Lance et compte: Le grand duel		TVA Nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 L'HOMME AU MASQUE DE FER (1996)	
TQ	Kaboom!	Tactik / Diversions	Légitime dépense	Kilomètre zéro	Planète science / La disparition des dinosaures		Questions de société		Bluff		Une pilule, une p'tite granule	Bazzo.tv	
V	La guerre des clans	Wipeout Québec	Jacques Villeneuve	Rire et délire	CSI: NY / Mort intérieure		Le mentaliste / Le tableau rouge		Wipeout Québec	L'attaque à 5		À couper le souffle	Poker After Dark
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures
TV5	17h50 Champion	Journal FR	Vie privée, vie publique		Apocalypse		Forces spéciales		Grand musée Québec	TV5 le journal	Afrikologie		Bleu, blanc
D	Casse-croûte / Le cygne	Biographies			Les secrets du cerveau		Science du sport		Preuves à l'appui	Mayday / Qui pilote l'avion?		Destruction	
VIE	Touche-Sarah	Déco mesure	ByeMaison	Recette V	Chéri, choisis		Meubles	Igées-grandeur	Décore ta vie	Airoldi-sortie	Déco mesure	La cigogne	Movie
MP	Top5 MusiquePlus.com	L'univers M+	M.Net		VJ Recherche / Gala		Radar	Masozen	Coup de rock		Tila: Célèb et Bi	Jackass	
MX	Top5 Anglo	Top5 Franco	Affaires de stars		La danse des étoiles		Génération 60		Fame		Star-O-Mètre	L'index québécois	Purs délices
VRAK.TV	Retour à Lincoln / Nouvelle vie	VRAK la vie	Dans le trouble		Famille parfaite 70		90210 Beverly Hills		Radio enfer	Changement	Fan Club	Degrassi	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	L'intrépide	Johnny Test	Ille des défis	Défis extrêmes / 6teen		Les Simpson	Henri pis gang	American Dad	South Park	Les Simpson	American Dad	Henri pis gang
RDS	Sports 30		Vancouver / Washington Capitals vs. Ottawa Senators (L)		NCIS enquêtes spéciales		NCIS enquêtes spéciales		L'antichambre (L)		Sports 30	ATP Tennis	
HISTORIA	Soldats	Les civilisations disparues			La caverne d'Ali Baba		Comme magie / Un soir seul		Grands spectacles		Studio 12		Mousquetaires
ARTV	Le temps d'une paix	C'est juste de la TV			The Guard: brigade maritime		Mes plus belles années		C.S.I. Miami		Doc / Le bal de la promo		Rève Diana
SERIE+Z	New York 911 / Sous nos yeux	La loi et l'ordre: Crimes sexuels			Eureka / Journée sans fin		Paikiller Jane / Renaissance		La porte des étoiles		Monstres Mécaniques		Comment, fait
C. SAVOIR	17h30 Quelques points	CodeChasten	19h45 Recherche		Contact	20h50 Gardez	L'Acfas	Ecole citoy.	ClasseMaitre	22h50 Bâtiment	La langue française		soirées des G.
EVASION	VoyageurFuté	Enfants à bord	Cap sur la Corse / Nebbio		A faire au Japon / Tokyo		Rallye autour du monde		Le tour du monde en 80 trésors		Les nouveaux explorateurs		Rallye autour
TFO	Humf	Caillou	Panorama		Méga construction		LA FEMME DE CHECKPOINT CHARLIE (2006)		Villages, V.		Bibliotheca	L'affaire Farewell	
Cinepop	18h10 GLENGARRY GLEN ROSS (1992) Al Pacino.				VOYAGE TOUTS RISQUES (1987)		Steve Martin	21h40 AUTANT EN EMPORTE LE VENT (1939) avec Clark Gable, Vivien Leigh.					
SEcran	18h20 LE CONTE DE DESPEREAUX (2008) Matthew Broderick.				Ben et Jarrad		True Blood (v.1)		L'INTERNATIONAL (2009) avec Naomi Watts, Clive Owen.				Movie
Planète	Le naufrage du Scylla	L'habit ne fait pas le moine			Amanusa	Afrik Art	Pas de vacances		Aman-I-Khas	Les damnés de Manille		Les pilotes de gironde	
VOX	Mémoire P	Mise à jour	Mélez-vous de vos affaires!		Le guide de l'auto		Le Lab	BoxeRock		Mise à jour		Le guide de l'auto	Mémoire P
CBC	17h00 News	Coronation St.	Wheel Fortune	Jeopardy	Ron James	Little Mosque	Just for Laughs		CBC News: The National	22h55 CBCNews / 23h05 The Hour		Ghost	
CTV (Mont.)	News	eTalk	Access H.		Dancing With the Stars		The Middle		CSI: Miami / Kill Clause	News	CTV News	0h05 Daily Sh.	
GBL	News	House & Home	E.T. Canada	Ent. Tonight	House / Ignorance Is Bliss		Lie to Me / Secret Santa		Heroes / Thanksgiving	News	Designer Guys	Ent. Tonight	
TVO	TasteBuds	Wonders	Time Team		The Agenda with Steve Paikin		Midsomer Murders		Battlefield Mysteries Part 2 of 4		The Agenda with Steve Paikin	Midsomer M.	
ABC	Be Millionaire	World News	Fox 44 News	Smarter Than	Dancing With the Stars		Find My Family / Steingas Family		The Office	23h35 News	0h05 Kimmel		
CBS	News	Evening News	Ent. Tonight		Met-Mother / On Purpose		2 1/2 Men	Big Bang	CSI: Miami / Kill Clause	News	23h35 David Letterman		
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel Fortune	Heroes / Thanksgiving		Trauma / Thank You		The Jay Leno Show	News	23h35 Tonight Show		
FOX	King of the Hill	The Simpsons	2 1/2 Men	2 1/2 Men	House / Ignorance Is Bliss		Lie to Me / Secret Santa		Fox 44 News	Family Guy	TMZ	Seinfeld	
PBS (33)	News		Worldfocus	Profile	Antiques Roadshow		American Experience		Face of America	News	Charlie Rose		
PBS (57)	News	Business	The NewsHour With Jim Lehrer		Antiques Roadshow		American Experience		American Experience	News	Charlie Rose		
CTV (Com.)	News	eTalk	Access H.		Dancing With the Stars		The Middle		CSI: Miami / Kill Clause	News	CTV News	0h05 Daily Sh.	
A&E	The First 48	Criminal Minds / Plain Sight			Intervention / Anthony		Intervention / Allison		Hoarders / Jake / Shirley	Paranormal	Paranormal	Intervention	
BRAVO	Wind at My Back	Bone			Symphonic Landscapes		Beethoven's Hair		22h45 Bi News	Law & Order / Animal Instinct		W.Trace	
DISCOVERY	Canada's Worst Driver / Tanked	Daily Planet			MythBusters / Alcohol Myths		Dirty Jobs		Worst Driver / Close to Home	Daily Planet		MythBusters	
HISTORY	Battlefield Mysteries	Battlefield Mysteries			Patton 360 / Battle of the Bulge		Battles B.C.		Generation Kill / Stay Frosty			Urban Legends	M*A*S*H
SHOWCASE	Trailer Park	Trailer Park	The Outer Limits		LETHAL OBSESSION (2007) avec Kellie Martin, Dylan Neal.		Bones		NCIS / Vanished			House	
TSN	Off the Record	SportsCentre	That's Hockey / NFL Countdown (L)		NFL Football / Tennessee Titans vs. Houston Texans (L)							SportsCentre	

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Amélie Gaudreau

APOCALYPSE

Quatrième épisode de la série. On s'attarde ce soir à «l'après-Pearl Harbor»: la «mondialisation» de la Seconde Guerre mondiale, la campagne de Russie qui commence sérieusement à battre de l'aile du côté allemand et la «solution finale» qui est mise en branle. **TV5, 20h**

SUIVRE LA PARADE

Il parle vite et a beaucoup de «fans». Voici une occasion de voir ou de revoir Louis-José Houde dans ce spectacle présenté au Centre Bell. **Radio-Canada, 21h**

LANCE ET COMPTE: LE GRAND DUEL

C'est la dernière de cette énième suite de la série télévisée «pionnière» du genre et qui a su rester égale à elle-même, c'est-à-dire un peu prévisible, surtout vers la fin, avec la victoire inévitable du National (ou l'équivalent). **TVA, 21h**

QUESTION DE SOCIÉTÉ/ LE NOUVEL ELDORADO

Prévisibles sont aussi les vautours qui tournent autour des richesses naturelles de moins en moins prises dans les glaces de moins en moins éternelles de l'Arctique. Ce documentaire montre que certains «rapaces» s'approprient déjà ce nouvel Eldorado. **Télé-Québec, 21h**

CULTURE

Salon du livre de Montréal

L'art de lire en famille, mais sans contraintes

Les écrivains Daniel Pennac et sa conjointe, Véronique M. Lenormand, donnent quelques conseils aux parents pour encourager leurs enfants à lire

ANNE MICHAUD

Habités à rencontrer les médias chacun de leur côté, les écrivains Daniel Pennac et sa conjointe, Véronique M. Lenormand, surnommée Minne, se sont prêtés au jeu de l'entrevue en duo en l'honneur du thème du 32^e Salon du livre de Montréal, La lecture en famille.

On pourrait croire qu'étant tous les deux des écrivains reconnus, ils pronent l'apprentissage précoce de la bonne littérature, comme d'autres pronent l'écoute de musique classique, mais, au contraire, Daniel Pennac et Minne revendiquent le droit à la lecture sans contraintes pour tous, y compris pour les enfants. Cette liberté de lire quand et comme bon nous semble, Pennac en avait déjà fait l'apologie dans ses dix droits imprescriptibles du lecteur (*Comme un roman*, Gallimard). Pour lui, cette liberté doit prioritairement s'appliquer aux enfants, à qui l'on impose souvent de lire comme on leur impose de manger des légumes ou de faire leurs devoirs. «Minne et

moi, nous ne lisons presque rien par obligation, nous ne nous imposons pas de lectures obligées. Mais malheureusement, c'est ce que tout le monde fait avec les enfants à qui l'on dit "Il faut que tu lises!", ce qui, les trois quarts du temps, veut dire "Il faut que tu lises ceci et pas cela". Nous, quand un livre nous barbe, on arrête!»

Quand Minne ajoute que, pour bien des parents, la lecture des enfants est devenue un instrument de mesure du rendement alors qu'elle devrait être un plaisir, la discussion s'engage sur ce thème du plaisir de lire, qu'il soit solitaire et partagé.

Pour Daniel Pennac et sa conjointe, la lecture est un pur plaisir, mais un plaisir dont l'intensité varie dans le temps: «Nous sommes des lecteurs occasionnels: il y a des moments où nous lisons beaucoup, des moments où nous lisons beaucoup moins et des moments où nous préférons regarder un film stupide plutôt que de lire un livre excellent...»

Pour eux, les longs trajets en voiture entre Paris et leur maison de campagne sont un moment parfait pour la lecture, que Minne

fait alors à voix haute. «Un jour, raconte Pennac, elle me lisait un roman et je lui ai dit "Écoute, il est barbant, non, ce bouquin? On le jette!". Et alors, elle l'a balancé par la fenêtre!» A la liste déjà dressée par Daniel Pennac, faudra-t-il donc ajouter un 11^e droit, celui de lancer des livres par les fenêtres des voitures?

Les enfants lisent-ils moins ?

Quand on leur pose la question, les deux auteurs rejettent l'affirmation selon laquelle les enfants d'aujourd'hui liraient moins que les générations précédentes: «Est-ce que les enfants de 2008 lisent moins que ceux de 1908, demande Pennac. Bien sûr que non! Et par rapport à 1958? Même là, l'éducation s'étant démocratisée, ils sont beaucoup plus nombreux à lire. Par rapport à 1988 alors? Non parce qu'on s'aperçoit que les statistiques concernant le nombre de livres vendus n'ont pas cessé d'augmenter depuis... Alors, ce serait moins par rapport à quand?» Minne ajoute que, de plus, la maxime «Qui a lu lira» n'est pas toujours



Daniel Pennac

CYRILLE FOLLIOU / AFP

vraie: «Il y a des enfants à qui on lit et qui ne veulent pas lire par eux-mêmes et puis, longtemps après, ils deviennent des lecteurs. Et puis, en revanche, il y a des enfants qui lisent beaucoup, mais qui ne trouvent pas leur compte plus tard, dans la littérature pour adultes. Et finalement, il y a des gens qui ne découvrent la lecture qu'une fois devenus adultes et qui lisent alors comme des fous.»

Si le fait d'avoir des livres à la maison et de voir ses parents lire n'est pas un gage que l'enfant deviendra lui-même lecteur, en revanche il faut toujours éviter de juger les lectures de nos enfants. En matière de lecture, le snobisme n'a jamais sa place, affirme Minne. «Les collections Harlequin par exemple, ce sont des produits industriels, sauf que ce sont aussi des récits, avec des mots, des

phrases... L'enfant fera très bien la différence plus tard entre ce produit tout fait, qu'il aura eu du plaisir à lire, et les mêmes histoires d'amour écrites par de grands écrivains. Au moins, il aura pris l'habitude de lire et il aura eu de plaisir à lire! Il ne faut pas avoir peur du médiocre: on peut regarder des séries télé stupides et avoir en parallèle une collection de chefs-d'œuvre du cinéma sur DVD!» Et puis, ajoute Pennac, «c'est si beau un catalogue de bêtises! La bêtise enrichit beaucoup pour peu qu'on en maîtrise les effets! C'est bien de voir ce que sont les automatismes, les stéréotypes...»

En ce dernier jour du Salon du livre, Minne et Daniel Pennac n'y seront plus, mais l'on pourra encore se procurer leurs livres, pour lui au stand de Gallimard et, pour elle, aux stands Dimedia (Les 400 coups), Leméac (Thierry Magnier) et Sogides (Albin Michel). Et puis il y aura encore les librairies et les bibliothèques où des milliers de livres, des meilleurs aux moins bons, attendront patiemment les lecteurs.

Collaboratrice du Devoir

THÉÂTRE

Tragédie burlesque

IL N'Y A PLUS RIEN

De Robert Gravel. Mise en scène par Claude Laroche et interprétée par 14 comédiens. Au Théâtre du Rideau Vert jusqu'au 19 décembre.

LUC BOULANGER

Jacques L'Heureux et Jean Bard ont réussi. Les deux hommes de théâtre ont voulu rendre hommage à Robert Gravel en faisant entrer l'œuvre de leur ancien ami dans le répertoire. Or, en revoyant *Il n'y a plus rien* au Rideau Vert mercredi soir, 17 ans après sa création à Espace libre, force est de constater que cette pièce n'a pas vieilli. C'est même un classique de la dramaturgie québécoise!

Un classique, c'est un contemporain de tous les temps, dit-on. Dans *Il n'y a plus rien*, Robert Gravel fait comme tous les grands auteurs, de Corneille à Tremblay: il expose la vulnérabilité et l'absurdité de la condition humaine. Peu importe le sujet ou la manière. Qu'importe si la scène se passe dans un palais avec des rois despotiques, ou bien, comme ici, dans un hôpital pour vieillards avec des patients à l'article de la mort, le théâtre dit toujours la même chose: le destin de l'Homme est constitué de sa grandeur et de sa déchéance.

C'est le temps des Fêtes à l'hôpital Saint-Jacques de la Providence. Les patients alités attendent la visite de leur famille. Un vieillard tente de faire fonctionner le téléviseur pour regarder la rétrospective de l'année. Gaby, l'infirmier, raconte à la réceptionniste ce



FRANÇOIS LAPLANTE DELAGRAVE

Il n'y a plus rien, de Robert Gravel, rend hommage aux icônes du burlesque sans cabotiner.

qu'il fera dans la famille de son chum pour le réveillon. Puis, il va faire la toilette des bénéficiaires...

Il n'y a plus rien commence crûment, comme un tableau hyper-réaliste de l'ennui et de la solitude qui pèsent dans tous les mouiroirs de la province. Puis, au fur et à mesure qu'arrivent les autres personnages, les actions se multiplient: un acteur populaire rend visite aux patients, des jeunes apportent de la bière, le *party* lève, et la pièce bifurque: ce qui s'annonçait comme un drame naturaliste et tragique sur la vieillesse et la mort se transforme en un hommage au théâtre burlesque... Et ça marche!

La mise en scène de Claude Laroche est respectueuse du texte et des indications laissées par Gravel. Visiblement,

Laroche a eu un grand plaisir à diriger les comédiens. Ces derniers sont tous dans le ton à la fois grave et comique de la pièce, et ils nous offrent parfois de grands numéros d'acteurs. Mentionnons la tonitrueuse madame Caron incarnée par Claudine Paquette (elle rappelle une reine du burlesque, Manda Parent); l'expressif monsieur Vendette de Jean-Pierre Chartrand; l'infirmier routinier de Louis Champagne; ou encore le frère monsieur Lussier de Marc Legault. Tous les comédiens s'en donnent à cœur joie, sans jamais franchir la ligne du cabotinage.

Rendre hommage aux icônes du burlesque sans cabotiner, voilà déjà un bel exploit!

Collaborateur du Devoir

MUSIQUE CLASSIQUE

Lang Lang face à Beethoven

CONCERT HORS SÉRIE

Beethoven: Sonates pour piano n° 3 et 23 «Appassionata». Albéniz: Iberia, livre I. Prokofiev: Sonate pour piano n° 7. Lang Lang (piano). Théâtre Maisonneuve, dimanche 22 novembre 2009. Diffusion sur Espace musique le 11 janvier.

CHRISTOPHE HUSS

Les errances stylistiques du concerto de Prokofiev m'as-tu-vu et à l'eau de rose par Lang Lang il y a quelques jours à l'OSM ne m'inquiétaient pas outre mesure en vue du récital hors série présenté hier.

Le fait de voir au programme les *Sonates n° 3* et *23* de Beethoven me laissait présumer que l'ombre de Daniel Barenboïm, le mentor caché du pianiste chinois, auquel on doit probablement le meilleur de ce que l'on a entendu sous les doigts du jeune prodige, avait sans doute un rôle quelconque dans l'élaboration ou la préparation du récital.

Barenboïm, plus que tout autre pianiste, a perçu que le mouvement lent prophétique de la *3^e Sonate*, *opus 2 n° 3*, est le premier grand chef-d'œuvre de Beethoven. Pour un jeune pianiste, programmer la *3^e Sonate* est un acte rare; il faut avoir été initié. Je n'ai pu me défier de l'impression que ce que j'ai entendu hier avait beaucoup à voir avec la vision du maître, notamment cette densité, ce soutien du son, cette manière de ne pas surjouer les oppositions dynamiques et ce tempo lancinant et concentré de l'Adagio.

L'*Opus 2 n° 3* préfigure même dans son *Finale* les ballades viennoises chères à Schubert. Beaucoup d'auditeurs ont dû découvrir hier la portée de cette sonate, comme Barenboïm m'avait ouvert les yeux en 1995 à la Cité de la Musique à Paris. Lang Lang l'a traduite avec son lot de prémonitions.

L'*Appassionata*, aussi, tranchait, par sa tenue rythmique et le dosage des crescendos avec les

indulgences que le pianiste s'était permises en concerto. Par contre, je n'ai pas été convaincu par le 2^e mouvement, trop lent pour un Andante con moto. Le *Finale* fut spectaculaire, mais avec quelques «gestes pianistiques». Lang Lang, quand il se lâche et prend du plaisir, commence à taper du pied gauche. Dommage, car la technique éblouit.

Faillite dans Albeniz

Iberia est aussi une œuvre chérie de Barenboïm. Lang Lang se penche sur le premier Livre. Mais il passe à côté, par excès de trituration. En quête d'un impressionnisme qui ne se dessine pas, il ne peut maintenir la ligne d'*Evocación*, trop distendue. Le Théâtre Maisonneuve, très sec, n'est pas la salle idéale pour ce répertoire, mais Marc-André Hamelin s'en était bien mieux sorti. Lang Lang ne crée pas les atmosphères de *Triana* et se met à parasiter *El Corpus en Sevilla* d'emblée avec des rubatos dans la marche.

La grande surprise du récital est donc la faillite du pianiste dans la création des atmosphères d'Albeniz, mais aussi le fait que sa vélocité, dans la *Sonate Appassionata* comme dans la *7^e Sonate* de Prokofiev, est associée à un son plus vertical et moins massif que ce qui était espéré. Prokofiev fait se lever le public, mais Evgueni Sudbin, à Pro Musica en avril dernier, était plus dense, plus sardonique, plus évocateur (cf. le glas du 2^e mouvement) et plus impressionnant.

D'où une question: ce public en liesse, qui remplit Maisonneuve comme un œuf et s'extasia à qui mieux mieux, où est-il quand Pro Musica invite Sudbin ou Hamelin? Sera-t-il là quand Denis Matsuev jouera le *3^e Concerto* de Rachmaninov le 14 mars avec Gergiev? Lang Lang n'est pas le seul prodige de la planète, mais il est assurément le mieux promu. Ça, on l'a compris cette semaine!

Le Devoir

Concerts classiques

Le grand oublié

ARION

Concert Carl Philipp Emanuel Bach: Symphonies Wq. 182 n° 3 et 5. Sonate pour flûte et clavecin Wq. 83. Concerto pour flûte et cordes Wq. 22. Concerto pour clavecin et cordes Wq. 38. Gary Cooper (clavecin et direction), Claire Guimond (flûte), Arion. Salle Claude-Champagne, vendredi 20 novembre 2009.

CHRISTOPHE HUSS

Si l'année Haydn a servi à revaloriser l'héritage de ce père de tant de choses musicales, deux compositeurs du XVIII^e siècle restent encore largement à redécouvrir: Carl Philipp Emanuel Bach et Christoph Willibald Gluck.

On ne peut que louer la logique artistique d'Arion. Après avoir convié le claveciniste et chef anglais Gary Cooper à diriger un programme de la période Sturm

und Drang (Orage et passions) de Haydn, publié subseqüemment en disque, l'ensemble de Claire Guimond, remarquable lors de ses prestations en soliste, rééditait la même opération avec Carl Philipp Emanuel Bach, le programme donné vendredi et samedi ayant été aussi enregistré.

Il y a un lien direct entre le fils de Bach et Haydn. Carl Philipp Emanuel ouvrit la musique à l'expression des sentiments humains et inventa dans l'écriture symphonique le tumulte et l'insolence. L'arrêt de l'unisson de l'orchestre après six mesures pour jouer un fa dièse trillé dans la *Symphonie pour cordes en do majeur Wq. 182 n° 3* qui ouvrait judicieusement le concert en disant d'emblée long sur l'inventivité de CPE Bach.

Dans cette première partie, Gary Cooper avait placé le clavecin au centre derrière les violons, probablement pour ne pas avoir à bouger l'instrument avant la Sonate pour flûte et clavecin qui sui-

vait (les clavecins se désaccordent facilement). En seconde partie, et notamment dans la *Symphonie Wq. 182 n° 5*, le clavier avait pris sa place attendue en face de l'orchestre, facilitant le travail de Cooper. Le changement n'eut que peu d'incidences sur la balance orchestrale, excellente, et sur l'interaction des musiciens.

La Salle Claude-Champagne procurait un écrivain idéal pour cette musique vive d'esprit et lumineuse, dans laquelle Cooper est parvenu à communiquer à Arion un sens commun de la pulsation et de la précision sur lesquels repose tout succès interprétatif dans cette musique. Par rapport à des interprétations comme celle de l'Orchestre de chambre Carl Philipp Emanuel Bach de Berlin, Arion se démarque par un effectif moindre et une articulation plus vive. On attend donc le CD avec grand intérêt.

Le Devoir

Catherine Durand se distingue aux Prix de musique folk canadienne

YVES BERNARD

Les trois artistes québécois Catherine Durand, Karim Saada et Mansa Sissoko se sont signalés samedi soir lors du cinquième Gala des Prix de musique folk canadienne, tenu au Théâtre du Musée canadien des civilisations de Gatineau. Catherine Durand, dont le disque *Cœurs migrants* a récolté les éloges au Québec, a reçu le prix de l'auteur-compositeur francophone de l'année.

De son côté, Karim Saada, chanteur banois et spécialiste de chaabi algérois qui a lancé *La Danse de l'exilé* au printemps dernier, a obtenu les honneurs dans

la catégorie meilleur disque de musique du monde de l'année pour un artiste solo. Quant à Mansa Sissoko, un koraïste installé à Québec qui fait la paire avec le banois Jayme Stone sur l'album *Africa to Appalachia*, il s'est vu attribuer le prix du meilleur disque de musique du monde pour un groupe.

La récolte québécoise fut plus modeste que l'an dernier alors que cinq artistes avaient été lauréats des prix de musique folk canadienne. Toutefois, vingt artistes d'ici furent en nomination cette année. Caracol, Florent Volant, Guy Donis, La Nef, Lorraine Klaasen, Maryse Letarte, OktoEcho, Paul Cargnello Serre

L'Écoute et 3 Gars sur l'Sofa figurent parmi eux.

Du côté anglophone, deux artistes d'Halifax se sont distingués. Le chanteur Joel Plaskett a remporté la palme du meilleur chanteur contemporain et du meilleur réalisateur de l'année, pendant que Susan Crowe fut élue auteure-compositrice de l'année. Le Gala des Prix de musique folk canadienne, dont la présentation fut animée par Benoit Bourque, de la Bottine souriante, et Shelagh Rogers, animatrice à la CBC, célèbre le talent des artistes des musiques folk, traditionnelles et du monde.

Collaborateur du Devoir